



## ORDRE DU JOUR

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

24 mai 2025 | 9 h 30 à 11 h (HAP)

Réunion hybride : Sheraton Vancouver Wall Centre, Vancouver (C.-B.) | Zoom

Se reporter au [Règlement administratif](#)

<b>1.</b>	<b>Ouverture de la réunion et présentations</b> – M. Wrinch, président 2024-2025, Ingénieurs Canada	
<b>2.</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour</b> – M. Wrinch (pages 1) <i>QUE l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.</i>	
<b>3.</b>	<b>Approbation du procès-verbal</b> – M. Wrinch (pages 2 à 5) <i>QUE le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 25 mai 2024 soit approuvé.</i>	
<b>4.</b>	<b>Rapports de 2024</b> – P. Rizcallah et M. Rose 4.1 Rapport annuel d'Ingénieurs Canada (pages 6 à 28) 4.2 Rapport annuel de rendement stratégique – (pages 29 à 47) 4.3 États financiers audités (pages 48 à 66)	
<b>5.</b>	<b>Désignation des auditeurs</b> – M. Rose (pages 67 à 68) <i>Que Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé comme expert-comptable chargé d'auditer les comptes d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2025.</i>	
<b>6.</b>	<b>Cotisation par personne pour 2027</b> – M. Rose (pages 69 à 70) <i>QUE la cotisation par personne pour 2027 soit fixée à 11 \$ par inscrit.</i>	
<b>7.</b>	<b>Élection des administrateurs et administratrices</b> – M. Wrinch (pages 71 à 72) <i>QUE les administratrices et administrateurs suivants soient élus au conseil pour les mandats indiqués ci-dessous :</i>	
<b>Nom du candidat ou de la candidate</b>	<b>Province/Territoire</b>	<b>Mandat</b>
Michael Wrinch (président sortant)	Colombie-Britannique	De 2025 à 2026
John Van der Put (président)	Alberta	De 2025 à 2027
Nick Colucci	Ontario	De 2025 à 2028
Christopher Chahine	Ontario	De 2025 à 2028
Marlo Rose (administratrice actuelle)	Nouveau-Brunswick	De 2025 à 2028
Denise Pothier	Nouvelle-Écosse	De 2025 à 2028
<b>8.</b>	<b>Prochaine assemblée annuelle des membres</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 23 mai 2026 (Calgary, Alb.)</li></ul>	
<b>9.</b>	<b>Clôture</b>	

**Procès-verbal de la 188<sup>e</sup> assemblée annuelle des membres (AAM)**

25 mai 2024, de 9 h 30 à 11 h (HAC)

Réunion hybride

En personne : Hôtel Fort Garry, Winnipeg (Manitoba) | En ligne : Zoom

<b>Membres présents :</b>	
APEGA – M. Plante, mandataire AIGNB – H. Young, présidente APEGS – E. Moss Tressel, présidente Engineers & Geoscientists BC – M. Mahovlich, présidente Engineers Geoscientists MB – M. Gregoire, mandataire Engineers Nova Scotia – A. Donaldson, président	Engineers PEI – M. LeBlanc, présidente Engineers Yukon – S. Sternbergh, présidente NAPEG – P. Guy, président OIQ – K. Baig, mandataire PEGNL – M. Fewer, mandataire PEO – G. Wowchuk, président
<b>Administrateurs absents :</b>	
<b>Administratrices et administrateurs présents :</b>	
N.Hill, présidente, PEO M. Winch, président élu, Engineers & Geoscientists BC K. Baig, présidente sortante, OIQ A. Arenja, PEO N. Avila, APEGA E. Barber, APEGS C. Bellini, PEO G. Connolly, Engineers PEI C. Cumming, Engineers Nova Scotia	A. English, Engineers & Geoscientists BC T. Kirkby, PEO S. Larivière-Mantha, OIQ M. Mekomba, OIQ D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB M. Rose, AIGNB M. Sterling, PEO N. Turgeon, OIQ J. Van der Put, APEGA
<b>Candidats administrateurs et administratrices présents :</b>	
E.Coles, Engineers PEI L. Doig, APEGA A. Lockwood, APEGS	J. Martel, OIQ A. Mullick, APEGA
<b>Observateurs présents :</b>	
D. Abrahams, vice-président, PEO F. Collins, président, BCCAG P. Cyrus, président, BCAPG L. Daborn, cheffe de la direction, AIGNB J. Gamble, président et chef de la direction, Association des firmes de génie-conseil - Canada M. Gregoire, chef de la direction, Engineers Geoscientists MB S. Holmes, directrice générale, APEGS B. Hunt, directeur des normes professionnelles, PEGNL K. King, directrice générale, Engineers Yukon J. Landigan, chef de la direction, Engineers PEI S. Laurin, vice-président, Groupe Marché de l'affinité, TD Assurance	P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia K. McCloskey, présidente, FCEG V. McCormick, chef de la direction, NAPEG J. Nagendran, chef de la direction, APEGA S. Perruzza, chef de la direction, OSPE P. Rizcallah, nouveau chef de la direction, Ingénieurs Canada M. Stiles, vice-président associé, TD Assurance A. Waldie, chef de la direction, Géoscientifiques Canada H. Yang, cheffe de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC
<b>Membres du personnel présents :</b>	

J. Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil T. Boucher, gestionnaire, Services aux membres J. Chou, coordonnatrice de la gouvernance N. Durham, gestionnaire, Affaires publiques L. Go, avocat général et secrétaire général T. Hubley, vice-présidente, Affaires réglementaires G. McDonald, chef de la direction D. Menard, dirigeant principal des finances	M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques M. Warken, gestionnaire, BCAPG
--	--

### 1. Ouverture de la réunion et présentations

N. Hill ouvre l'assemblée annuelle des membres (AAM) à 9 h 33 (HAC). Elle accueille les participant.e.s et reconnaît le territoire ancestral. Les membres d'IC, les administrateurs et administratrices du conseil et les chefs de direction sont présentés.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué à l'avance.

***Motion des membres 2024-05-1D***

***Présentée et appuyée***

***QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.***

***Adoptée***

### 3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal a été distribué l'avance.

On demande une précision concernant la motion d'ajustement de la cotisation par personne qui a été rejetée lors de la réunion précédente. Selon le Règlement administratif, la motion rejetée maintiendrait le dernier montant déterminé, qui reste à 8 \$.

***Motion des membres 2024-05-2D***

***Présentée et appuyée***

***QUE le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 27 mai 2023 soit approuvé.***

***Adoptée***

***Professional Engineers Ontario s'est abstenu***

### 4. Rapports de 2023

G. McDonald présente les rapports annuels, qui ont été distribués avec le cahier de travail, ainsi qu'une vidéo illustrant les faits saillants d'Ingénieurs Canada en 2023.

#### 4.1. Rapport annuel d'Ingénieurs Canada

Aucune discussion n'a lieu.

#### 4.2. Rapport annuel de rendement stratégique

Aucune discussion n'a lieu.

#### 4.3 États financiers audités

D. Nedohin-Macek, présidente du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR), présente les documents distribués à l'avance. Aucune discussion ne suit.

## 5. Nomination des auditeurs

N. Hill aborde la nomination des auditeurs, traitée dans la note de breffage distribuée dans le cahier de travail. Aucune discussion ne suit.

### ***Motion des membres 2024-05-3D***

**Présentée et appuyée**

**QUE Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé comme expert-comptable chargé d'auditer les comptes d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2024.**

**Adoptée**

## 6. Cotisation par personne pour 2025

D. Nedohin-Macek présente la recommandation concernant la cotisation par personne. Aucune discussion ne suit.

### ***Motion des membres 2024-05-4D***

**Présentée et appuyée**

**QUE la cotisation par personne pour 2026 soit fixée à 10 \$ par inscrit.**

**Adoptée**

## 7. Plan stratégique 2025-2029

G. McDonald présente le Plan stratégique 2025-2029 distribué à l'avance. Dans ses remarques, il décrit le processus d'élaboration du plan, ainsi que les cinq priorités stratégiques retenues.

- Engineers PEI demande un complément d'information sur la poursuite éventuelle de la campagne nationale de marketing. On indique qu'Ingénieurs Canada et les organismes de réglementation devraient convenir d'une entente financière pour soutenir la campagne au-delà de 2024. À la suite d'une question de l'APEGA, il est confirmé que les consultations des organismes de réglementation sur le financement de la campagne de marketing ne se limiteront pas au Groupe des chefs de la direction.
- Engineers Nova Scotia demande s'il est possible de financer la campagne de marketing à partir des actifs nets non affectés. On indique que ces actifs sont destinés au financement du Plan stratégique 2025-2029.
- Professional Engineers Ontario s'enquiert des plans visant à aider les ingénieurs à se faire élire à la fonction publique. On précise que l'intention est d'aider les ingénieurs à se préparer à assumer des rôles de leadership au sein de conseils d'administration et d'organismes publics.
- Engineers Geoscientists Manitoba exprime son appréciation pour l'engagement pris d'étoffer le plan stratégique proposé.

### ***Motion des membres 2024-05-5D***

**Présentée et appuyée**

**QUE le Plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada soit approuvé.**

**Adoptée**

## 8. Élection des administrateurs et administratrices

N. Hill présente la liste de candidats et candidates figurant à l'ordre du jour. Aucune question n'est soulevée.

### ***Motion des membres 2024-05-6D***

**Présentée et appuyée**

***QUE les administratrices et administrateurs suivants soient approuvés pour les mandats indiqués ci-dessous :***

<b><i>Nom de l'administrateur/administratrice</i></b>	<b><i>Province/Territoire</i></b>	<b><i>Mandat</i></b>
<b>Christopher Dixon</b>	<b>Yukon</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Ann English (administratrice actuelle)</b>	<b>Colombie-Britannique</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Lisa Doig</b>	<b>Alberta</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Anjum Mullick (poste vacant à doter)</b>	<b>Alberta</b>	<b>2024-2026</b>
<b>Andrew (Drew) Lockwood</b>	<b>Saskatchewan</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Jitendra Paliwal</b>	<b>Manitoba</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Marisa Sterling</b>	<b>Ontario</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Arjan Arenja</b>	<b>Ontario</b>	<b>2024-2027</b>
<b>M. Jean-Luc Martel</b>	<b>Québec</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Elliott Coles</b>	<b>Î.-P.-É</b>	<b>2024-2027</b>
<b>Darlene Spracklin-Reid (administratrice actuelle)</b>	<b>Terre-Neuve</b>	<b>2024-2027</b>

**Adoptée**

## 9. Prochaine assemblée annuelle des membres

Il est noté que la prochaine AAM est prévue le 23 mai 2025 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

*Post-scriptum : La prochaine AAM se tiendra le 24 mai 2025, et non le 23 mai tel qu'indiqué lors de l'assemblée. Les membres seront avisés.*

## 10. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 10 h 7 (HAC).

## NOTE DE BREFFAGE : Pour information

Rapport annuel d'Ingénieurs Canada et Rapport annuel de rendement stratégique	4.1 et 4.2
Objet :	Recevoir le Rapport annuel d'Ingénieurs Canada et le Rapport annuel de rendement stratégique 2024
Préparé par :	Mélanie Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle
Présenté par :	Philip Rizcallah, chef de la direction

### Contexte

- Il est courant que les sociétés et organisations remettent à leurs membres, lors de leur assemblée annuelle, des exemplaires de leur rapport annuel, à titre d'information.

### État d'avancement

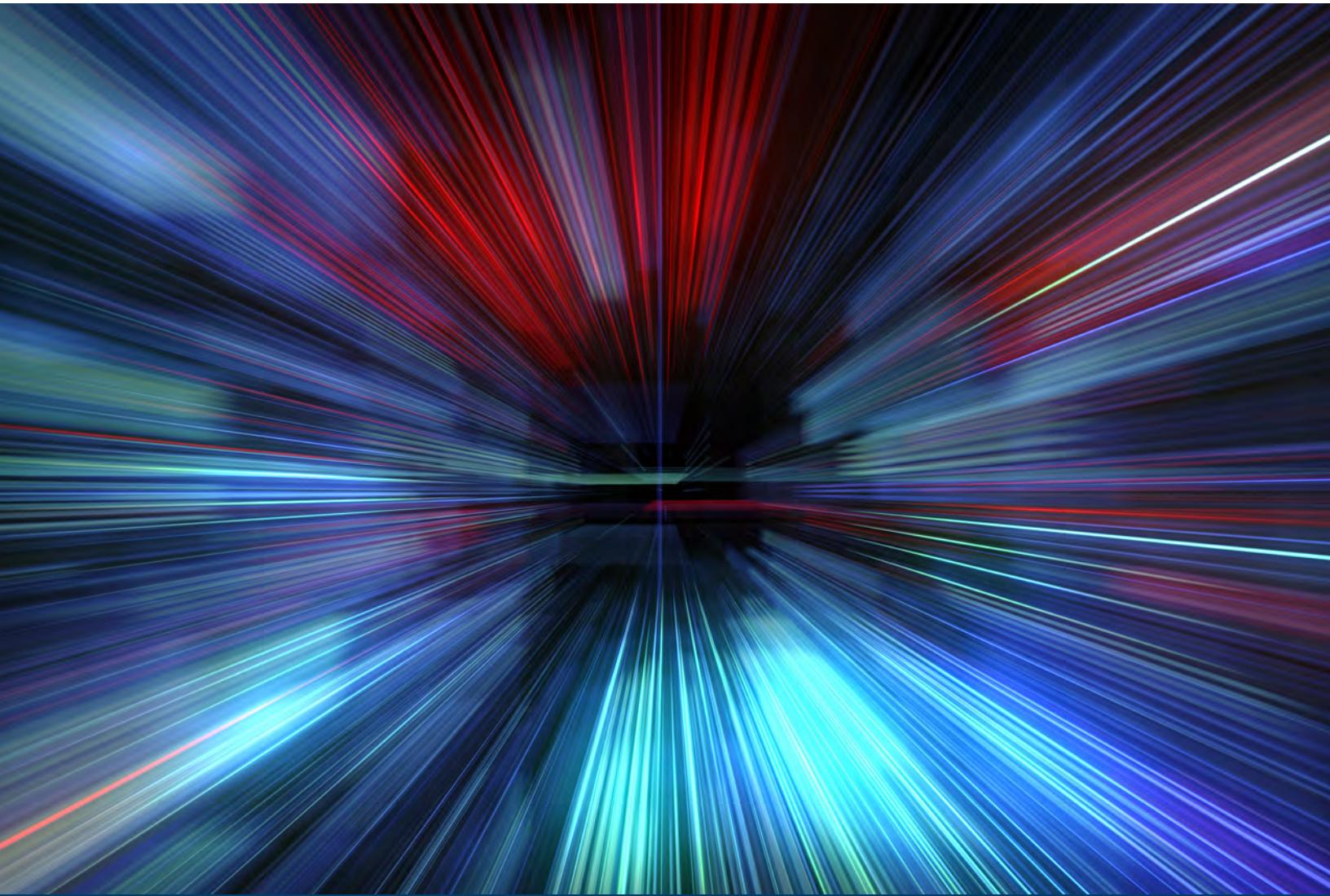
- Le Rapport annuel d'Ingénieurs Canada (le « Rapport annuel ») est un document destiné au public qui fait le point sur les travaux opérationnels et stratégiques réalisés en 2024.
- Le Rapport annuel de rendement stratégique expose comment le conseil d'Ingénieurs Canada et ses subordonnés directs progressent dans la réalisation des résultats et des objectifs définis dans le Plan stratégique 2022-2024. Lors de sa réunion du 28 février 2025, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé le Rapport annuel de rendement stratégique 2024 en vue de sa distribution aux membres, à titre d'information, à l'assemblée annuelle des membres (AAM) de 2025.

### Prochaines étapes

- Le Rapport annuel sera communiqué aux publics cibles d'Ingénieurs Canada par le biais du bulletin Parlons génie et au moyen de promotion sur les réseaux sociaux.

### Annexes

- Annexe 1 :** Rapport annuel
- Annexe 2 :** Rapport annuel de rendement stratégique



# Rapport annuel 2024

d'Ingénieurs Canada

# Table des matières

Mot du président .....	3
Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément .....	5
Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation .....	6
Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie .....	6
Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30 .....	7
Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice .....	8
Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence .....	9
Objectif fondamental 1 : Agrément .....	9
Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation .....	10
Objectif fondamental 3 : Services et outils .....	11
Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux .....	12
Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral .....	15
Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils .....	17
Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale .....	17
Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement .....	18
Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion .....	21
Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles .....	22
États financiers .....	22

# Mot du président

Nous vivons à une époque de changements rapides – un point de vue clé qui a guidé la conception de notre plan stratégique 2022-2024 – [Une vision pour la collaboration](#), et qui demeure pertinent aujourd’hui.

Alors que je réfléchis à l’achèvement du plan et aux domaines d’intérêt qui ont sous-tendu le travail d’Ingénieurs Canada, je reconnais la façon dont ce paysage changeant a façonné nos priorités et notre approche pour appuyer la profession. Ce plan a été rédigé en tenant compte de certaines des tendances principales et de certains des principaux risques liés au génie, et je suis fier de vous faire part des progrès réalisés dans le cadre de nos activités en vous présentant ce rapport.

En 2022, Ingénieurs Canada a entrepris un parcours triennal visant à effectuer un réexamen fondamental du système d’agrément actuel et à trouver des moyens pour mieux servir la profession d’ingénieur aujourd’hui et à l’avenir. Au cours de ces trois années, l’équipe du projet a recueilli une multitude de points de vue de membres de la communauté du génie, étudié les pratiques en matière d’agrément de la profession et a travaillé en collaboration avec les organismes de réglementation et d’autres parties intéressées pour comprendre s’il y avait une volonté d’adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l’obtention du permis d’exercice et un but de l’agrément révisé. Ces travaux ont engendré 120 activités de mobilisation auxquelles ont participé plus de 1 300 personnes, et six rapports percutants ont été publiés. Parmi ces rapports, il y avait le produit livrable final, le Rapport sur la voie à suivre du projet Avenir de l’agrément en génie, un document décrivant l’orientation future et les recommandations visant à combler les écarts entre l’état actuel et l’état futur souhaité. En 2025, le travail de mise en œuvre de certaines de ces recommandations commencera.

Dans ce monde en constante évolution, l’équité, la diversité et l’inclusion sont essentielles pour améliorer la résolution des problèmes, favoriser l’innovation et combler les lacunes relatives à la main-d’œuvre. Ainsi, notre parcours vers l’objectif 30 en 30 est demeuré une priorité principale. Il s’agit d’une initiative lancée par Ingénieurs Canada en 2014 ayant pour objectif de faire passer la proportion d’ingénieries nouvellement titulaires à 30 % d’ici 2030. Entre 2022 et 2024, nous avons organisé trois conférences 30 en 30 — une virtuelle et deux en personne. Avec plus de 200 personnes ayant participé aux conférences chaque année, l’événement national a réuni un public diversifié, qui a pu transmettre ses connaissances, ses récits et ses expériences. En observant l’évolution de ces conférences au fil des ans, je suis heureux de constater leur croissance et la façon dont elles sont devenues un événement déterminant dans la communauté



du génie.

En tant qu'ingénieur.e.s, nous devons continuer à assurer la sécurité publique dans une ère d'innovation rapide et de défis mondiaux. Le permis d'exercice est l'un des moyens utilisés par les organismes de réglementation du génie pour s'assurer que les ingénieur.e.s disposent des qualifications et respectent les normes nécessaires à la protection du public. Dans le cadre de notre priorité stratégique Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice, nous avons lancé Parcours vers l'INGénierie – une ressource qui permet aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s en génie d'obtenir des renseignements sur le processus d'obtention du permis d'exercice et sur les personnes qui peuvent les soutenir tout au long du parcours. La nouvelle plateforme a attiré plus de 12 000 nouvelles visites et a donné lieu au lancement de deux webinaires axés sur la transmission de renseignements et le renforcement des capacités communautaires. Je vous encourage à consulter le site Web et à rester à l'affût pour suivre notre avancement au cours de l'année 2025.

Il est indéniable qu'il existe une occasion réelle d'élargir et de perfectionner la profession d'ingénieur. Cela exige une collaboration et une harmonisation accrues des organismes de réglementation du génie au Canada. Par conséquent, nous avons travaillé avec ces derniers pour cerner les obstacles et les occasions dans ce domaine. En 2024, l'Énoncé national de collaboration et d'harmonisation a été mis au point et signé par les douze organismes de réglementation du génie. Cette entente montre leur engagement renouvelé à collaborer de façon proactive pour éliminer les obstacles nationaux et internationaux à la mobilité des ingénieurs et des entités d'ingénierie. Ce travail se poursuivra avec le prochain plan stratégique.

Alors que nous concluons ce cycle triennal, je suis heureux du travail que nous avons accompli ensemble. Nos efforts collectifs ont renforcé notre communauté et notre engagement envers la profession d'ingénieur. Pour ce qui est de l'avenir, nous amorçons avec enthousiasme la prochaine étape de notre parcours avec le nouveau plan stratégique [Réaliser l'avenir](#), qui nous aidera à répondre aux besoins changeants du milieu du génie, en mettant l'accent sur l'agrément, la vérité et la réconciliation, l'équité et l'inclusion, la sensibilisation des ingénieur.e.s et la durabilité environnementale. Nous anticipons avec intérêt les occasions de collaboration avec la communauté du génie à donner vie à cette vision.



Michael Wrinch, PhD, FEC, P.Eng., ICD.D  
Président

## Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément

Entre 2022 et 2024, Ingénieurs Canada a entrepris un examen en profondeur du système d'agrément dans le cadre d'un projet intitulé [Avenir de l'agrément en génie](#) (AAG). Le projet AAG avait pour objectif de tirer parti des idées, des points de vue et de l'expertise des membres de l'écosystème canadien du génie pour examiner le système d'agrément existant, comprendre comment il répond aux besoins actuels et envisager comment il peut tracer une nouvelle voie pour l'avenir de la profession d'ingénieur. En outre, le projet a cherché à déterminer s'il y a une volonté d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice applicable à l'ensemble des candidat.e.s au permis d'exercice.



En 2024, le Groupe de travail sur l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice a présenté un [Document sur l'exigence de formation](#) : une vue d'ensemble complète du concept provisoire pour l'établissement d'une exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice qui s'applique à chaque candidat.e, provenant ou non d'un programme agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Parallèlement aux travaux sur l'exigence de formation, le Groupe de travail sur le but de l'agrément a publié un [Document sur le but de l'agrément](#), qui est un énoncé fondamental sur la raison d'être de l'agrément, ce qu'il doit accomplir et à qui il est destiné. Ces deux documents ont contribué à éclairer le [Rapport sur la voie à suivre](#) du projet AAG, un argumentaire en faveur d'une modification du système d'agrément, qui a été produit à la suite de multiples séances de mobilisation tenues avec de nombreuses parties intéressées. Les recommandations qu'il contient ont été communiquées au conseil d'Ingénieurs Canada et aux parties intéressées à l'automne 2024.

En 2025, Ingénieurs Canada entamera la mise en œuvre de certaines recommandations du Rapport sur la voie à suivre. Le Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada étudiera la séparation des fonctions relatives aux politiques du BCAPG d'avec ses activités opérationnelles, conformément à l'une des recommandations. Le chef de la direction et le personnel lanceront une étude pilote du Profil de compétences à spectre complet (PCSC), conformément à une autre recommandation. D'autres travaux seront également réalisés dans le cadre de l'orientation stratégique Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation (RAEF) dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029, conformément aux directives du conseil d'Ingénieurs Canada.

## Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation

La collaboration en matière de réglementation fait partie du mandat d'Ingénieurs Canada depuis ses débuts. À ce jour, nous agissons comme intermédiaire pour que les organismes de réglementation travaillent ensemble sur des questions d'intérêt commun et nous appuyons plusieurs initiatives de collaboration et d'harmonisation dans le cadre réglementaire (en particulier dans les domaines des admissions, de l'exercice professionnel, des mesures de discipline et d'application de la loi).

En 2024, les douze organismes de réglementation se sont rassemblés pour signer un [Énoncé national de collaboration](#), soit, un document qui montre l'engagement renouvelé des organismes de réglementation à collaborer de façon proactive pour éliminer les obstacles nationaux et internationaux à la mobilité des ingénieurs et des entités d'ingénierie, et ce, dans le but de faire progresser la sécurité publique et d'accroître l'efficacité de la réglementation.

Enfin, dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser une fédération plus forte » du plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada, nous officialiserons un mécanisme visant à sélectionner et à financer les futurs domaines de collaboration et d'harmonisation en matière de réglementation. Nous continuerons également de soutenir les « groupes de responsables » des organismes de réglementation, ainsi que de faire progresser les efforts de collaboration sur des points comme le développement professionnel continu (DPC), l'étude pilote du Profil de compétences à spectre complet (PCSC), dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation », et d'autres domaines d'intérêt commun selon les directives du Groupe des chefs de la direction.



## Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie

À mesure que l'exercice du génie évolue, Ingénieurs Canada fournit des renseignements pour aider les organismes de réglementation dans des domaines du génie non traditionnels, contemporains et qui se chevauchent. Nous ferons également la promotion du rôle des ingénieur.e.s dans les nouveaux domaines d'exercice au moyen [d'énoncés de principe nationaux existants et nouveaux](#), et ce, grâce à nos efforts de représentation auprès du gouvernement fédéral. En 2025, nous publierons un nouveau document de recherche sur l'apprentissage machine et la science des données.

## Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30

En 2014, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada s'était fixé comme objectif d'atteindre 30 % de nouvelles ingénieres titulaires d'un permis d'exercice d'ici 2030. En 2023, les personnes s'identifiant comme des femmes représentaient 18,7 % des ingénieurs nouvellement titulaires d'un permis au Canada pour l'année 2023. La même année, les ingénieries s'identifiant comme des femmes représentaient 15,4 % du nombre total d'inscrits. De plus amples renseignements se trouvent dans notre [rapport national sur les effectifs](#). Pour assurer la cohérence avec la formulation utilisée dans l'enquête qui a servi à créer le Rapport national sur les effectifs de la profession, nous utilisons l'expression «s'identifiant comme des femmes». Cela s'explique également par les normes de collecte des données qui varient d'un bout à l'autre du pays, certaines entreprises utilisant le genre et d'autres utilisant la norme relative aux données sur le sexe.

En mai 2024, nous avons tenu une conférence virtuelle et en personne intitulée «[Transformer les connaissances en actions au profit de l'équité des genres dans le domaine du génie](#)», à Winnipeg au Manitoba. La composante virtuelle a exploré les progrès réalisés par les milieux de travail du génie au cours des cinq dernières années pour soutenir les personnes et les positionnalités différentes dans la profession d'ingénieur, et les mesures nécessaires pour appuyer et réaliser un changement. La composante en personne a exploré l'évolution de notre travail et de nos approches pour atteindre l'équité des genres en génie, l'état actuel de la situation, de même que les stratégies que nous devrons adopter et les occasions que nous devrons saisir pour atteindre notre objectif de 2030, retenir de nouveaux et de nouvelles ingénier.e.s titulaires et nous faire les champions d'une profession d'ingénieur diversifiée, inclusive et accueillante.



Cette année, en consultation avec les organismes de réglementation, nous avons mis au point une stratégie de mobilisation des employeurs pour aborder le changement de culture nécessaire dans le milieu de travail, en mettant l'accent sur l'établissement de l'engagement des dirigeants d'employeurs à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans la profession. Nous avons également publié notre bulletin mensuel 30 en 30 ([vous pouvez vous abonner ici](#)). Nous avons aussi commandé une analyse contextuelle et une évaluation formative de l'initiative 30 en 30 afin de mieux saisir l'état actuel et la valeur du travail effectué à ce jour, ainsi que pour présenter des recommandations sur la façon dont nous pouvons améliorer considérablement la portée et les incidences de l'initiative.

En 2025, dans le cadre de l'orientation stratégique Réaliser une profession inclusive du plan stratégique 2025-2029, nous organiserons une conférence nationale en personne intitulée « Vers une profession d'ingénieur inclusive : solutions et responsabilisation ». En nous fondant sur les recommandations de l'évaluation formative et de l'analyse contextuelle de 2024, nous élargirons la portée de notre initiative 30 en 30 afin d'aller au-delà des femmes et d'inclure d'autres groupes marginalisés afin de nous attaquer aux problèmes systémiques qui entravent nos efforts visant à atteindre notre objectif. Nous sommes en train de repositionner également l'initiative afin de mieux mobiliser les principales sources d'influence autour des obstacles qu'elles contrôlent et influencent en créant des objectifs complémentaires qui seront visibles grâce à la refonte de nos programmes de championnes et champions et à l'harmonisation avec notre objectif ambitieux de créer une profession inclusive.

Nous continuerons d'être un courtier du savoir et une entité fondamentale pour notre réseau d'organismes de réglementation, d'établissements d'enseignement supérieur et d'employeurs en génie, et nous commanderons des recherches pour appuyer et orienter nos travaux. Enfin, nous continuerons

d'aider les employeurs à promouvoir des milieux de travail accueillants et inclusifs, à lancer le projet collectif En avant, l'ingénierie! et à publier notre [rapport national sur les effectifs](#) de la profession.

## Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice

En 2024, Ingénieurs Canada a lancé la suite de la campagne Construire l'avenir. En nous fondant sur le succès de la première année, nous avons mis en évidence, en 2024, de nouvelles façons dont les ingénieur.e.s font une différence, par exemple en repensant les collectivités pour rendre le logement plus accessible et en mettant en lumière la façon dont les membres de la profession contribuent à protéger la population canadienne contre les cyberattaques.

Au cours de la campagne de deux ans, nous avons dépassé les objectifs globaux en doublant notre nombre cible d'impressions et en attirant plus d'un million d'utilisatrices et utilisateurs sur le site Web de la campagne. Le sondage mené après la campagne suggère fortement que nous avons accru la confiance dans les ingénieur.e.s et renforcé les perceptions positives de la profession, de manière mesurable et conséquente. Il a également permis de mieux faire comprendre les nombreuses contributions que les ingénieur.e.s apportent au-delà des bâtiments et des structures.

En particulier, près du tiers des répondants (32 %) affirment avoir vu ou entendu certains messages publicitaires concernant les ingénieur.e.s au cours de la dernière année. Les personnes qui se souviennent d'au moins un élément de la campagne sont plus susceptibles d'être en accord avec les énoncés suivants :

- sentiment que les ingénieurs inspirent le respect et apportent des compétences uniques ;
- sentiment que l'obtention d'un permis d'exercice à titre d'ingénieur en est la preuve ;
- conviction que les ingénieurs apportent une contribution importante dans chacun des domaines sur lesquels nous avons posé des questions ;
- tendance à « certainement » associer les ingénieurs avec des retombées plus diversifiées comme l'électricité sécuritaire, les technologies intelligentes, les solutions environnementales, l'accessibilité, les communications, l'espace extra-atmosphérique, les découvertes médicales et la réduction de la pauvreté.

Il s'agit de résultats substantiels qui montrent bien que l'élan prend de l'ampleur et que la perception du public à l'égard de la profession d'ingénieur évolue. En 2025, dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser une meilleure connaissance des ingénieurs », nous ferons le point avec les organismes de réglementation sur ces réussites et déciderons des prochaines étapes.



### Parcours vers l'ingénierie

En plus de la campagne nationale de marketing, 2024 a également vu le lancement et la croissance du programme [Parcours vers l'ingénierie](#). Ce programme est une ressource qui permet aux étudiant.e.s

et aux diplômé.e.s en génie d'acquérir des connaissances sur le processus d'obtention du permis d'exercice et de créer une communauté de pratique qui peut les soutenir dans leur parcours. Au cours de l'année, nous avons attiré près de 12 000 visites sur le site et organisé deux webinaires : « Vous avez votre diplôme de génie en poche... et maintenant ? » et « Préparez votre future carrière : les programmes offerts par les organismes de réglementation pour aider les diplômé.e.s à obtenir leur permis d'exercice ».



En 2025, l'accent sera mis sur la poursuite de l'élan et l'amélioration du transfert de connaissances. Nous continuerons d'animer la série de webinaires Échanges et mettrons l'accent sur l'accroissement de notre engagement dans les médias sociaux. Nous mettrons également l'accent sur la façon dont nous pouvons améliorer le transfert des connaissances entre les organismes de réglementation en ce qui concerne les exigences relatives au permis d'exercice et à l'expérience de travail.

## Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence

Après avoir passé huit ans à obtenir des agréments de niveau Bronze, Argent et Or, Ingénieurs Canada a reçu l'agrément de niveau Platine d'Excellence Canada en 2024. Cette norme d'excellence organisationnelle reconnaît l'engagement à l'égard de l'innovation et de l'amélioration continue de notre organisme. Ingénieurs Canada a également été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour 2024. Ce titre particulier reconnaît les employeurs qui sont à l'avant-plan dans leur domaine en offrant des milieux de travail exceptionnels. En 2025, nous prévoyons de continuer de travailler au maintien de nos efforts visant le rendement et l'excellence.



## Objectif fondamental 1 : Agrément

Le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) agrée les programmes de premier cycle en génie offerts au Canada. Les diplômés issus de programmes agréés par le BCAPG répondent aux exigences de formation universitaire requises pour obtenir un permis d'exercice auprès des organismes de réglementation du génie du Canada. À cette date, il y a 307 programmes de génie agréés, répartis dans 45 établissements d'enseignement supérieur (EES) du pays.

Dans le cadre du cycle de visites 2024-2025, le BCAPG a visité 97 programmes dans 21 établissements avec 154 bénévoles dévoués. C'est également la première année où Tandem, notre nouveau système de gestion de données de l'agrément, a été utilisé à l'appui du processus d'agrément.

En 2024, le BCAPG a présenté une [série de recommandations](#) au conseil d'Ingénieurs Canada sur les modifications possibles à apporter au système d'agrément pour soutenir l'initiative 30 en 30 à l'appui de la priorité stratégique Accélérer l'initiative 30 en 30.

Nous avons également publié le [Rapport sommaire de 2024 sur la responsabilité en matière d'agrément](#), le résultat de notre processus annuel d'évaluation de programmes afin de mesurer l'efficacité, la fiabilité, la transparence et l'efficience du système d'agrément. Les résultats de cette évaluation annuelle appuient la prise de décisions fondées sur des données au sujet des améliorations à apporter au système d'agrément en fonction des commentaires formulés par les parties intéressées.

Nous avons reçu des demandes d'agrément de 69 programmes de 16 établissements pour le cycle de visites 2025-2026. Nous continuerons de surveiller la mise en œuvre de Tandem en fournissant un soutien et des formations aux établissements et aux bénévoles. Nous mènerons également des [consultations sur les révisions potentielles](#) de l'Énoncé d'interprétation du BCAPG : Matière des cours dans les options d'un programme et dans les programmes bidisciplinaires.

## Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation

Ingénieurs Canada réunit les douze organismes de réglementation provinciaux et territoriaux du génie pour discuter de la façon dont ils réglementent leurs activités sur leur territoire et règlent les problèmes collectivement dans l'intérêt du public. Ces discussions sont essentielles pour favoriser la collaboration et l'harmonisation en matière de réglementation à l'échelle du Canada, ce qui améliore la mobilité nationale et internationale des ingénieur.e.s et de leurs entreprises, tout en rendant les processus plus efficaces et efficientes au sein de chaque secteur de compétence.



Nous appuyons les groupes de responsables des admissions, de l'exercice professionnel, de la discipline et de l'application de la loi, des communications, des finances et des TI qui relèvent du Groupe des chefs de la direction. Le personnel des organismes de réglementation qui participe à ces groupes bénéficie du soutien d'Ingénieurs Canada, fourni au moyen de la base de données nationale sur l'adhésion, du répertoire de la mobilité et de la base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE), ainsi que du travail effectué sur le développement professionnel continu (DPC), l'évaluation sur la base des compétences (EBC), l'expérience fondée sur la durée et d'autres éléments. En 2025, nous continuerons d'appuyer ces projets et d'autres dans l'intérêt de la fédération canadienne.

## Objectif fondamental 3 : Services et outils

Le Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) rédige et tient à jour des guides nationaux, des documents et des programmes d'examens qui favorisent l'évaluation cohérente des compétences en génie et de son exercice partout au pays. Ces documents sont mis au point et utilisés par les membres du personnel des organismes de réglementation, les titulaires et les demandeurs de permis d'exercice au profit de la profession et de la réglementation du génie.

En 2024, le BCCAG a rédigé, mis à jour et publié les documents suivants :

### Nouveaux documents

- Guide public sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles
- Guide sur l'aptitude à l'exercice à l'intention des organismes de réglementation

### Documents révisés

- Guide public sur les conflits d'intérêts
- Guide public sur le Code de déontologie
- Guide à l'intention des organismes de réglementation : Principes directeurs pour les enquêtes sur la moralité
- Guide public : Assumer la responsabilité du travail de l'ingénieur stagiaire
- Programme d'examens de génie informatique
- Programme d'examens de génie industriel
- Programme d'examens de génie du bâtiment

En 2025, le BCCAG travaillera aux documents suivants :

### Nouveaux documents

- Document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines
- Nouveau guide public sur l'utilisation de technologies d'avant-garde en ingénierie

### Documents révisés

- Guide public sur l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada
- Évaluation de la formation universitaire des titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément – Guide destiné aux organismes de réglementation
- Guide public sur les personnes qualifiées dans les lois qui touchent la profession
- Programme d'examens de génie de l'architecture navale
- Programme d'examens de génie géologique
- Programme d'examens de génie géomatique
- Programme d'examens de génie de l'environnement
- Programme d'examens de génie minier et minéralurgique

En plus de ce qui précède, le BCCAG améliore constamment son harmonisation avec les politiques et les lignes directrices du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, s'efforce de maintenir ses connaissances et ses relations en matière de réglementation en plus de mettre au point des stratégies pour améliorer l'engagement de la profession à l'égard de ses produits.

## Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux

Les ingénieur.e.s, les géoscientifiques, les membres de leur famille ainsi que les entreprises participantes et leur personnel ont accès à une vaste gamme de services adaptés exclusivement à leurs besoins.

Voici un aperçu des programmes et services d'Ingénieurs Canada :

- Régimes d'assurance
- Assurance responsabilité professionnelle et assurance d'entreprise
- Services financiers
- Programmes de réduction

Les sections suivantes mettent en évidence nos activités et nos réalisations pour 2024.

### Régimes d'assurance

#### *Assurance habitation et automobile*

Ingénieurs Canada a continué à collaborer étroitement avec TD Assurance pour offrir des tarifs préférentiels d'assurance habitation et auto. L'année 2024 a été une année historique pour les sinistres catastrophiques découlant des changements climatiques, qui ont causé des incendies dévastateurs, des tempêtes de grêle et des inondations soudaines. De plus, les secteurs de la construction, des réparations automobiles et des vols d'automobile ont fait considérablement grimper le coût global des réclamations. Afin de réduire les temps d'attente engendrés par l'augmentation du nombre d'appels de service, TD Assurance a intégré 456 conseillères et conseillers pour soutenir les membres.

Grâce aux initiatives de plafonnement des taux et de fidélisation, la clientèle a augmenté de 1,7 % et le taux de fidélisation de 94 %, ce qui illustre l'efficacité des initiatives ainsi que le prix concurrentiel et la qualité des services fournis.

#### *Assurance vie temporaire*

Depuis plus de 75 ans, Ingénieurs Canada s'associe à Manuvie pour offrir aux membres des produits d'assurance exclusifs et de premier ordre. Pour célébrer le 75e anniversaire du partenariat, un programme de rabais spécial offrait une réduction de 75 % pour toute souscription nouvelle ou supplémentaire d'assurance vie temporaire. Le programme du 75e anniversaire a été mis en œuvre en avril 2023 et s'est poursuivi jusqu'à la fin de mars 2024.

Afin de faire face à la hausse des coûts et au besoin de protection accrue, Ingénieurs Canada a mis en place un rabais de 5 % sur les polices nouvelles et supplémentaires d'avril 2024 à mars 2025. De plus, un programme de fidélisation a permis aux titulaires de police actuels d'obtenir une prime de fidélisation de 25 % sur leurs primes de l'année suivante.

Ingénieurs Canada et Manuvie continuent de collaborer pour offrir des programmes complets et de valeur à un prix concurrentiel. Le programme d'assurance vie temporaire est évalué chaque année afin d'assurer sa compétitivité, sous la direction d'un cabinet de consultants externe indépendant.

#### *Assurance soins médicaux et soins dentaires*

Le programme d'assurance soins médicaux et soins dentaires comprend deux régimes :

- Régime Classique soins médicaux et dentaires

- Régimes d'assurance soins médicaux et dentaires pour retraités Le Professionnel

Le Régime Classique soins médicaux et dentaires est conçu pour les membres actifs dont l'assurance d'entreprise prend fin, les membres qui souhaitent bonifier leurs régimes d'assurance existants ainsi que les travailleur.se.s autonomes. Les Régimes d'assurance soins médicaux et dentaires pour retraités Le Professionnel offrent des régimes d'assurance soins médicaux et dentaires aux retraité.e.s pour leur permettre de conserver un soutien continu.

L'an dernier, l'initiative de stabilisation des taux a permis de maintenir des tarifs incroyablement concurrentiels en réduisant les augmentations des taux des polices. De plus, à la suite d'un examen concurrentiel des programmes de soins médicaux et dentaires effectué par un cabinet de consultants externe indépendant, il a été déterminé que nos polices offraient un programme complet.

#### *Assurance de remplacement du revenu en cas d'invalidité*

Ce programme remplace une partie du revenu en cas de maladie ou de blessure qui empêche de travailler. La prestation couvre diverses situations d'invalidité et comprend un ajustement automatique au coût de la vie et des mesures de soutien pour les soins de compassion.

#### *Assurance Protection accidents graves*

Ingénieurs Canada est le promoteur d'un régime de protection contre les accidents graves en partenariat avec Manuvie. La couverture du régime s'étend à l'échelle mondiale et peut fournir les fonds nécessaires pour couvrir les coûts immédiats d'un accident.

#### *Assurance maladies graves*

Le Régime d'assurance maladie grave avec Manuvie propose une couverture dès qu'un état mettant la vie en danger est diagnostiqué. Le programme offre des primes abordables exclusivement à Ingénieurs Canada.

#### *Frais généraux*

Ce régime de Manuvie couvre les dépenses d'entreprise admissibles, comme le loyer ou les versements hypothécaires, les services publics et les salaires du personnel, lorsque les revenus d'une entreprise diminuent ou cessent en raison d'une blessure ou d'une invalidité causée par une maladie ou un accident.

#### *Assurance pour animaux de compagnie*

Notre partenaire, Petsecure, offre des régimes complets d'assurance maladie pour les animaux de compagnie qui couvrent le diagnostic des accidents et des maladies, les radiographies, l'hospitalisation, la chirurgie, les médicaments, les soins d'urgence et les soins dentaires. Un rabais de 5 % est disponible pour tous les régimes.

### **Assurance responsabilité professionnelle et assurance d'entreprise**

#### *Assurance responsabilité professionnelle*

Ingénieurs Canada fait confiance à Victor Canada à titre de fournisseur d'assurance responsabilité professionnelle, qui protège l'employeur, le personnel et la société contre les réclamations et les allégations de négligence professionnelle. Victor Canada offre de l'assurance à un large éventail de firmes d'ingénieurs, allant des petites entreprises à propriétaire unique aux grandes firmes multinationales et multidisciplinaires. C'est l'un des plus anciens fournisseurs d'assurance responsabilité

professionnelle du Canada.

Comme dans le cas d'autres programmes, les coûts associés au règlement des réclamations ont considérablement augmenté. Cependant, en raison de la stabilité du programme et de l'expérience acquise en matière de souscription et de réclamations, le programme continue de produire des résultats positifs pour les assureurs.

#### *Programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire*

Il s'agit d'un programme unique, par l'entremise de Hub International, qui est souscrit par AXA XL, et qui protège les entreprises sur le plan juridique dans la prestation de leurs services professionnels.

Aucun changement n'a été apporté aux primes en 2024, car nous sommes actuellement dans la deuxième année d'une entente de taux garanti pendant trois ans.

#### *Assurance d'entreprise*

L'assurance d'entreprise comprend :

- l'assurance des administrateurs et dirigeants (D&O)
- l'assurance contre les erreurs et omissions (E&O)
- l'assurance contre les délits commerciaux
- la cyberassurance

En 2024, Ingénieurs Canada a cherché un courtier pour notre programme d'assurance d'entreprise au moyen d'un processus de demande de propositions. Un examen rigoureux a été effectué et a permis de sélectionner Hub International comme courtier retenu. Les polices d'assurance responsabilité civile d'entreprise ont été renouvelées en 2024, sans modification des primes.

### **Programme national d'avantages sociaux collectifs pour les employés**

Ingénieurs Canada est le promoteur du régime par l'entremise de Manuvie.

Un examen complet du programme a été effectué en 2024, avec l'aide d'un consultant externe indépendant, afin de s'assurer que le Programme national d'avantages sociaux collectifs pour les employés offre la couverture appropriée. L'examen s'est concentré sur le paysage en évolution des soins de santé, de la recherche et des avancées pharmaceutiques. L'examen a confirmé que le programme offre une couverture appropriée.

Manuvie a ajouté des prestations liées à l'affirmation de genre au régime d'assurance de soins médicaux complémentaire sans faire augmenter les primes. De plus, un examen de la stratégie concernant les médicaments amaigrissants aura lieu en 2025.

### **Services financiers**

#### *Canada Vie*

Dans le cadre de son partenariat avec Canada Vie, Ingénieurs Canada offre des régimes d'épargne. L'avantage pour les membres est la réduction des frais associés aux régimes. Le plan comprend des :

- régimes enregistrés d'épargne retraite (REER)
- régimes non enregistrés d'épargne retraite (RNEER)
- comptes d'épargne libres d'impôt (CELI)

- fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)
- fonds de revenu viager (FRV)

Un sondage a été mené auprès de 430 membres actifs du régime afin d'évaluer l'attrait des produits et services actuels. Dans l'ensemble, les réponses étaient positives, et les personnes ayant répondu se sont dites satisfaites des possibilités d'investissement.

#### *Manuvie Un*

Manuvie Un est un compte simple qui combine vos dépôts et vos emprunts en un seul compte.

### Programmes de réduction

#### *VIA Rail*

Ingénieurs Canada s'est associé à VIA Rail dans le cadre de son engagement envers la durabilité et l'accessibilité. Nos membres recevaient régulièrement une réduction de 5 % des frais pour leur billet et jusqu'à trois billets supplémentaires pour les personnes qui les accompagnaient pendant le voyage. Les membres peuvent utiliser ce rabais pour leur usage personnel ou professionnel. Une réduction de 20 % a été mise en œuvre du 1er mai au 31 décembre 2024, ce qui a fait croître le nombre de voyages réservés.

#### *Location de voitures*

Grâce à notre partenariat avec Avis et Budget, les membres ont accès à une réduction pouvant atteindre 25 % des tarifs affichés.

#### *Frais postaux*

Ingénieurs Canada s'est associé à UPS pour simplifier le transport des colis et du fret. UPS est un chef de file mondial qui offre un service fiable d'expédition et de suivi. Dans le cadre de ce programme, une réduction de 50 % est offerte pour les services nationaux et internationaux.

#### *Air Canada*

Le programme de rabais d'entreprise avec Air Canada a pris fin le 31 décembre 2024.

## **Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral**

Au nom des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada cherche à influer sur le gouvernement fédéral en ce qui concerne différentes questions touchant la profession d'ingénieur. Nous réalisons cette influence au moyen de mémoires, d'énoncés de position, d'énoncés de principe nationaux et d'autres occasions de nous exprimer. Par exemple, nous témoignons devant des comités parlementaires et sénatoriaux, et participons à des consultations gouvernementales. Vous trouverez de plus amples informations dans notre Rapport annuel sur les activités de représentation.

## Énoncés de principe nationaux

Les énoncés de principe nationaux constituent la position officielle des organismes de réglementation du génie sur divers sujets. Ingénieurs Canada rencontre les décideurs à l'échelle fédérale pour influer sur le résultat des décisions de politique publique. En 2024, il a rédigé et mis à jour les documents suivants :

- Nouveaux énoncés de principe nationaux :
- Les contributions des ingénieurs à l'élaboration et à la révision des codes du bâtiment.
- Les contributions d'Ingénieurs Canada à la conception inclusive : la création d'espaces accessibles.
- Révision des énoncés de principe nationaux suivants :
- Réglementation de l'ingénierie en milieu côtier, océanique et en sous-sol connexe.
- Technologie du génie de l'intelligence artificielle dans les véhicules autonomes et connectés.
- Mobilité de la main-d'œuvre au Canada.
- Rôle des ingénieurs dans la protection et la promotion de l'intérêt public (lois en lien avec la profession).



En 2025, Ingénieurs Canada examinera la pertinence continue de chaque énoncé de principe national actuel et révisera ces énoncés ou en rédigera de nouveaux en consultation avec les organismes de réglementation en fonction de leurs besoins.

## Mémoires à l'intention du gouvernement

En 2024, Ingénieurs Canada a soumis les mémoires suivants au gouvernement fédéral :

- Mémoire au nom d'Ingénieurs Canada et de Géoscientifiques Canada en réponse à la consultation de Services publics et Approvisionnement Canada sur l'Avis relatif aux politiques 48R2
- Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées
- Mémoire à l'intention du gouvernement du Canada pour les consultations en vue de l'examen de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM) prévu pour 2026
- Mémoire en réponse à la consultation du gouvernement fédéral sur la création d'une main-d'œuvre moderne pour le 21e siècle
- Mémoire en réponse à la consultation intitulée « Développer une stratégie industrielle pour la construction résidentielle »
- Présentation au Comité permanent des finances : Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2025
- Commentaires d'Ingénieurs Canada au sujet de l'examen général de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
- Mémoire au Comité permanent du commerce international avant l'examen de l'ACEUM prévu pour 2026
- Budget fédéral 2024 : faits saillants et analyse
- Commentaires d'Ingénieurs Canada sur la proposition d'introduire un catalogue national de conception de logements

## Réunions

En 2024, Ingénieurs Canada a participé à onze réunions avec de hauts fonctionnaires du gouvernement

pour faire progresser nos priorités en matière de défense des intérêts, telles qu'elles sont indiquées dans nos énoncés de principe nationaux. Nous avons rencontré les hauts fonctionnaires pour aborder les sujets suivants :

- les politiques fédérales sur le logement, les infrastructures et l'adaptation connexe aux changements climatiques ;
- les exigences de la Loi sur les langues officielles dans les processus fédéraux d'approvisionnement ;
- la politique énergétique et l'importance des lois qui touchent à la profession ;
- les exigences du Code national du bâtiment du Canada ;
- l'égalité des genres et le soutien à la formation en génie pour les groupes marginalisés ;
- la Stratégie nationale d'adaptation et le Groupe de travail sur les compétences en matière d'adaptation ;
- l'Accord de partenariat économique global Canada-Indonésie, les accords entre le Canada et le R.-U., les É.-U., l'Équateur et l'Union européenne, ainsi que les services professionnels connexes et les considérations réglementaires ;
- les partenariats financés par le gouvernement pour améliorer la reconnaissance des titres de compétence dans des secteurs et des industries ciblés.

## Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils

Ingénieurs Canada surveille les tendances réglementaires nationales et internationales puis les communique aux organismes de réglementation du génie. Nos articles de recherche en matière de réglementation orientent leur planification et les domaines sur lesquels ils se concentrent dans leurs travaux. Au début de 2025, Ingénieurs Canada publiera un document de recherche sur l'apprentissage machine et la science des données, qui s'appuie sur un processus de consultation établi auquel ont participé les organismes de réglementation de l'ensemble du pays.

## Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale

Au nom des organismes de réglementation, Ingénieurs Canada est membre de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI) et de l'International Engineering Alliance (IEA). Dans le cadre de l'IEA, le Canada est signataire d'accords multilatéraux visant à simplifier le processus d'obtention du permis d'exercice lorsqu'il est question d'obtenir un permis à l'étranger. Pour respecter son obligation à l'égard de ces accords, Ingénieurs Canada administre un [répertoire de la mobilité](#), qui présente les personnes qui ont satisfait aux exigences relatives à l'utilisation des titres d'ingénieur IntPE ou APEC. Depuis 2022, un projet est en cours pour améliorer la gestion de ce répertoire. Le Répertoire comptait 798 membres à la fin de 2024.

En 2024, nous avons effectué une analyse comparative entre les qualités requises des diplômés en génie du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et le Cadre d'évaluation des qualités des diplômés et des compétences professionnelles de l'IEA, qui nous aidera à mettre au point une feuille de route pour assurer le maintien de nos qualités requises des diplômés substantiellement équivalentes à celles des autres membres de l'IEA. Cette analyse des écarts a été présentée à l'IEA dans le cadre de sa réunion annuelle tenue en juin à Delhi, en Inde.

En outre, Ingénieurs Canada tient à jour sa Base de données sur les établissements et les diplômes

étrangers (BDEDE), qui fournit des informations aux organismes de réglementation sur les différents diplômes offerts à l'échelle internationale. Elle a été consultée 4 390 fois en 2024, soit trois fois plus qu'en 2023. Enfin, nous fournissons des renseignements aux candidats étrangers sur le processus canadien d'obtention du permis d'exercice et nous répondons à toutes les questions sur le système de réglementation canadien par l'entremise du site Web [Ingénieurs-ici.ca](https://Ingénieurs-ici.ca). Ces informations sont offertes dans les langues suivantes : anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), espagnol, farsi, français, hindi, ourdou et tagalog.

En 2025, Ingénieurs Canada relancera un répertoire amélioré de la mobilité dans le cadre de ses obligations à titre de signataire de l'accord de l'APEC. Le Répertoire de la mobilité constitue un élément important de l'engagement d'Ingénieurs Canada à l'égard de la mobilité internationale.

## Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement

Ingénieurs Canada fait la promotion de la profession d'ingénieur grâce à ses travaux de rayonnement. L'objectif de ces travaux est d'éveiller l'intérêt des élèves de la maternelle à la 12e année pour le génie et les encourager à devenir la prochaine génération d'ingénieur.e.s.

Notre site Web [Explore le génie](https://Explore-le-genie.ca) décrit nos programmes pour les jeunes, les éducateur.rice.s, les parents et les organismes sans but lucratif de STIM :

- l'Expérience Ville du futur, une compétition pour les élèves de la 6e à la 8e année;
- l'écusson pour les guides et les scouts, un écusson d'ingénierie.

Ensemble, ces deux programmes nous permettent de rejoindre plus de 8 000 élèves de la maternelle à la 12e année chaque année.

En collaboration avec Engineers of Tomorrow, Ingénieurs Canada a créé le Projet d'impact collectif – Enseignement des STIM de la maternelle à la fin du secondaire, un réseau créé pour éviter le dédoublement du travail entre les organismes visant à faire participer les jeunes à des activités de génie. Parmi les organismes membres, mentionnons Parlons sciences, BGC Canada (anciennement Repaires jeunesse du Canada), le conseil scolaire du district de Halton, l'Ontario Network of Women in Engineering (ONWiE) et Spin Master. En 2024, nous avons lancé notre troisième étape, qui vise à mieux structurer le travail des parties pour maximiser l'impact et nous avons renommé l'initiative La collectivité du projet En avant l'ingénierie.

En 2024, Ingénieurs Canada est arrivé au terme de son partenariat avec ChatterHigh, qui permettait d'organiser le concours Parlons carrières, une compétition semestrielle qui donne l'occasion aux élèves du secondaire d'en apprendre davantage sur le génie.

La Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG) est l'un de nos principaux partenaires stratégiques. En 2024, nous avons assisté à ses quatre réunions principales : la Conférence canadienne sur le leadership en ingénierie (CCLI), la Conférence sur la diversité en ingénierie (CDI), la Conférence sur le développement durable en



ingénierie (CDDI) et la Compétition canadienne d'ingénierie (CCI). Nous avons également accueilli l'équipe de direction nationale de la FCEG pour leur réunion annuelle de transition de l'équipe de direction.

## Mois national du génie

Depuis plus de trois décennies, Ingénieurs Canada organise le Mois national du génie (MNG), la plus grande célébration de l'excellence en génie au Canada. Le thème de 2024, « Il y a une place pour toi en génie », a célébré la diversité des idées, des possibilités et des personnes exerçant cette profession et dont la passion et le dévouement dirigent les efforts concrets pour créer un monde meilleur. L'événement a recueilli plus de 3 996 984 millions d'impressions sur les médias sociaux.

## Prix d'Ingénieurs Canada

Les Prix d'Ingénieurs Canada reconnaissent et célèbrent les réalisations d'ingénieur.e.s et d'étudiant.e.s en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Les lauréats et lauréates de 2024 sont :

- Jonathan Rose, Ph.D., FRSC, P.Eng. – Médaille d'or
- David Ennis, FEC, FCSSE, P.Eng. – Distinction pour services méritoires, Service professionnel
- Karen Webb, P.Eng., MBA, ICD.D – Distinction pour services méritoires, Service communautaire
- Gabriel Potvin, Ph.D., P.Eng. – Médaille de distinction pour la formation en génie
- Laleh Behjat, Ph.D., P.Eng., FCAE, FCSSE – Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- Cassandra Pitchford, professionnelle du RHFAC – Médaille d'or des étudiant.e.s en génie

En savoir plus sur les [lauréats et lauréates de 2024](#)



## Fellows d'Ingénieurs Canada

En 2024, les personnes suivantes ont reçu le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada pour leur contribution remarquable à la profession d'ingénieur par leur action au sein d'Ingénieurs Canada ou des organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux.

### Ingénieurs Canada

Dan Villeneuve, FEC (hon.)  
Joachim Toelke, FEC (hon.)

### Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

Chandra Acharya, FEC, P.Eng.  
Laleh Behjat, FEC, P.Eng.  
Joe Bettenson, FEC, P.Eng.  
Mohamed El Daly, FEC, P.Eng.  
Shannon Hiebert-Allen, FEC, P.Eng.  
Gisela Hippolt Squair, FEC (hon.)  
Jeff Krehmer, FEC, P.Eng.  
M. Nawaz Panhwer, FEC, P.Eng.  
Manon Plante, FEC, P.Eng.

### Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS)

Danny M. Baliaud, FEC, P.Eng.  
Kelvin W. DeGrow, FEC, P.Eng.  
Danae N.T. Lemieux, FEC, P.Eng.

### Engineers and Geoscientists British Columbia

Mark Adams, FEC, P.Eng.  
Mamoud G. Bashi, FEC, P.Eng.  
Ariel Berba Estrada, FEC, P.Eng.  
Matthew T. Branch, FEC, P.Eng.  
Scott William Campbell, FEC, P.Eng.  
Grant Connors, FEC (hon.)  
Kelly Jon Dayman, FEC, P.L.Eng.  
David Fung, FEC, P.Eng.  
Siu Fung Ma, FEC, P.Eng.  
Marg Latham, FEC, P.Eng.  
Greg Lehoux, FEC, P.Eng.  
Jonathan Leung, FEC, P.Eng.  
Jianbing Li, FEC, P.Eng.  
Martin Lindquist, FEC, P.Eng.  
Jim Lowrie, FEC, P.L.Eng.  
Michelle Mahovlich, FEC, P.Eng., P.Geo.  
Kai Mark, FEC, P.Eng.  
Gordon Donald McDonald, FEC, P.Eng.  
Felix Menu, FEC, P.Eng.  
Phalguni Mukhopadhyaya, FEC, P.Eng.  
Lee Peltz, FEC, P.Eng.  
Farya Pirbazari, FEC, P.Eng.  
Gabriel Potvin, FEC, P.Eng.

Harshan Radhakrishnan, FEC, P.Eng.  
 Tom Ren, FEC, P.Eng.  
 Mark Anthony Rigolo, FEC, P.Eng.  
 Ricardo Rojas, FEC, P.Eng.  
 Norman Schmidt, FEC, P.Eng.  
 John Sherstobitoff, FEC, P.Eng.  
 Malcolm Shield, FEC, P.Eng.  
 Daphne M. Sidaway-Wolf, FEC, P.Eng.  
 Scott Sinclair, FEC, P.Eng.  
 Tim Stanley, FEC, P.Eng.  
 Efrem Swartz, FEC (hon.)  
 Catherine Tatarniuk, FEC, P.Eng.  
 Caterina Valeo, FEC (hon.)  
 Kayla Vanriet, FEC (hon.)  
 Peter Wong, FEC, P.Eng.  
 Gary Yang, FEC, P.Eng.

**Ingénieurs et géoscientifiques  
Nouveau-Brunswick**

Dr. Robin Chaplin, FEC, P.Eng.  
 Jeff Earle, FEC, P.Eng.  
 Kevin Gallant, FEC, P.Eng.  
 Raphaël Roy, FIC, ing.  
 Karine Savoie, FIC, ing.

**Engineers Geoscientists Manitoba**

Vaibhav Banthia, FEC, P.Eng.  
 Hugo Cea Canas, FEC, P.Eng.  
 Ethel Fernandez, FEC, P.Eng.  
 Henry Kuyp, FEC, P.Eng.  
 Trevor Lytwyn, FEC, P.Eng.  
 JoAnne Reinsch, FEC (hon.)  
 C. Scott Sarna, FEC (hon.)  
 Kevin Sim, FEC, P.Eng.  
 Ronald Sugden, FEC, P.Eng.  
 Daniel Zubert, FEC, P.Eng.

Engineers PEI  
 Mark Sherren, FEC, P.Eng.

**Ordre des ingénieurs du Québec  
(OIQ)**

Éric Bordeleau, FIC, ing.  
 David Saint-Jacques, FIC, ing.

**Professional Engineers Ontario  
(PEO)**

Michael Bell, FEC, P.Eng.  
 Patrick Chartrand, FEC, P.Eng.  
 Jeannette Chau, FEC, P.Eng.  
 Andrei Cornel, FEC, P.Eng.  
 James Dawes, FEC, P.Eng.  
 Danielle Demers, FEC, P.Eng.  
 Andrew Demeter, FEC, P.Eng.  
 Cherisse Diaram, FEC, P.Eng.  
 George Dimitrov, FEC, P.Eng.  
 Shahandeh Ehtemam, FEC, P.Eng.  
 Ayman El Ansary, FEC, P.Eng.  
 Ron Finnigan, FEC, P.Eng.  
 Ammori Ganem Mohamed, FEC, P.Eng.  
 Kazi Haque, FEC, P.Eng.  
 Syed Hashmi, FEC, P.Eng.  
 Samuel Jacob, FEC, P.Eng.  
 Aneesh John, FEC, P.Eng.  
 Peter Keays, FEC, P.Eng.  
 Javeed Khan, FEC, P.Eng.  
 Vitali Kovaltchouk, FEC, P.Eng.  
 Thomas Kurtz, FEC, P.Eng.  
 Anthony Linton, FEC, P.Eng.  
 Jennifer Main, FEC, P.Eng.  
 Mehwish Obaid, FEC, P.Eng.  
 Marc Pilon, FEC, P.Eng.  
 Donna Poon, FEC, P.Eng.

Saverio Pota, FEC, P.Eng.  
 Bozo Radenovic, FEC, P.Eng.  
 Touraj Rahnamoun, FEC, P.Eng.  
 Syed Raza, FEC, P.Eng.  
 Jonathan Rose, FEC, P.Eng.  
 Rene Siguenza, FEC, P.Eng.  
 Liu Tai, FEC, P.Eng.  
 Thayaparan Thangavelautham, FEC, P.Eng.  
 Karthiga Thevaseelan, FEC, P.Eng.  
 Gary Thompson, FEC, P.Eng.  
 Johan Van Der Woerd, FEC, P.Eng.  
 Joseph Van Meter, FEC, P.Eng.  
 Emma Vanier, FEC, P.Eng.  
 Stephen Wall, FEC, P.Eng.  
 Karen Webb, FEC, P.Eng.  
 Peng Zhang, FEC, P.Eng.

## Bourses d'études d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada offre trois types de bourses d'études, une pour les étudiant.e.s de premier cycle et deux pour les étudiant.e.s des cycles supérieurs. Les lauréats et lauréates des bourses de 2024 sont :

### Bourses d'études Ingénieurs Canada – TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)

- Ivan Au, P.Eng.
- Yena Bassone-Quashie, P.Eng.
- Joahnn Hernando Palacios Rios, ing., M.Sc.

### Bourses d'études Ingénieurs Canada – Financière Manuvie (12 500 \$)

- Amy Do, P.Eng.
- Monica Ho, P.Eng.
- Sarah Rixon-Gunniewiek, MASc., P.Eng.

## Bourse de leadership d'Ingénieurs Canada (4 000 \$)

- Jolie Gan
- Konrad Jasman
- Brian MacDonald
- Jayden Mackenzie
- Alexis Paredes
- Farah Sadek
- Joyce Xi
- Ruth Yu

En savoir plus sur les [lauréats et lauréates des bourses de 2024](#)

## Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion

Ingénieurs Canada continue de se consacrer à l'accroissement de la proportion des personnes issues de groupes marginalisés dans la profession. Nous collaborons avec les organismes de réglementation du génie, les ingénieurs, les employeurs, les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants en génie pour augmenter la représentation des femmes, des personnes 2ELGBTQ+ et des Peuples autochtones dans la profession. Nous publions également le [Rapport national d'enquête sur les effectifs](#), une analyse des tendances liées aux inscrits dans tout le Canada.

En 2024, Ingénieurs Canada, de concert avec Engineers and Geoscientists British Columbia, a continué d'animer le webinaire d'une heure « [L'équité, la diversité et l'inclusion en génie et en géosciences](#) » à l'intention des professionnel.le.s en génie et en géosciences de tous les niveaux. Cette formation constitue une initiation aux sujets de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en milieu de travail.

En 2024, nous avons continué de travailler avec notre Comité consultatif autochtone pour mettre en œuvre notre stratégie autochtone en plus de lancer un nouveau projet de recherche intitulé « La vérité avant la réconciliation ».

Ingénieurs Canada fait également partie du Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC) auprès de l'American Indian Science and Engineering Society (AISES – Advancing Indigenous People in STEM). L'AISES au Canada s'est développée à partir du Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC, créé en 2018 après que l'AISES et un groupe de travail d'Ingénieurs Canada eurent établi la nécessité d'une représentation canadienne dans le processus décisionnel pour aider l'AISES à mieux répondre aux besoins de ses membres canadiens. En mars 2024, les Statuts de prorogation de l'AISES au Canada ont été signés.

Nous collaborons également avec EngiQueers Canada, Black Engineers of Canada et la Coalition canadienne des femmes en sciences, en ingénierie, en métiers et en technologie (CCFSIMT). Nous avons un protocole d'entente avec BEC et nous siégeons au conseil d'administration de la CCFSIMT.

## Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles

Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- ENGINEER
- ENGINEERING
- CONSULTING ENGINEER
- PROFESSIONAL ENGINEER
- P.ENG.
- GÉNIE
- INGÉNIERIE
- INGÉNIEUR CONSEIL
- INGÉNIEUR
- ING.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nos dossiers comprenaient 27 nouveaux cas d'opposition, 8 règlements, 16 cas abandonnés et 0 radiations. Nous gérons environ 45 dossiers d'opposition et d'appel actifs au cours de la période visée par le rapport.

En 2024, Ingénieurs Canada a consenti à 47 demandes d'enregistrement fédéral, permettant l'utilisation de marques officielles appartenant à Ingénieurs Canada, sous sa dénomination sociale.

## États financiers

[Télécharger les états financiers sommaires 2024.](#)

## Rapport annuel de rendement stratégique : TR4 de 2024

Ce modèle de rapport de rendement stratégique a été examiné et approuvé par le Comité sur la gouvernance en novembre 2021. Les indicateurs ont été approuvés lors de l'[atelier stratégique du conseil](#) de juin 2021. Le rendement est mesuré par rapport au [Plan stratégique 2022-2024](#) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Légende

	État de la priorité stratégique
Dans l'ensemble, les activités sont en bonne voie d'être exécutées d'ici 2024	»»»
Dans l'ensemble, les activités connaissent certains retards ; aucune incidence prévue sur la réalisation de la priorité stratégique d'ici 2024	»»
Dans l'ensemble, les activités accusent certains retards qui pourraient compromettre la réalisation de la priorité stratégique d'ici 2024	»

### Sources d'information

L'information présentée dans ce rapport est tirée des sources suivantes :

Section	Source
<b>Activités planifiées (établies en juin 2021)</b>	<a href="#">Présentation donnée lors de l'atelier stratégique du conseil de juin 2021</a>
<b>Rapports trimestriels 2024</b>	Comptes rendus du personnel dans le cadre des rapports trimestriels internes
<b>Notre action</b>	<a href="#">Plan stratégique 2022-2024</a>
<b>Les indices du succès</b>	<a href="#">Présentation donnée lors de l'atelier stratégique du conseil de juin 2021</a>
<b>Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?*</b>	

\*Un résumé des indicateurs, par priorité stratégique, est présenté à la fin de ce rapport

PS1.1. Examiner et valider le but et la portée de l'agrément									
État : 									
Activités planifiées (établies en juin 2021)		2022		2023			2024		
<b>1. Effectuer une analyse comparative du système d'agrément</b>									
<b>2. Rendre compte de l'état de la formation en génie</b>									
<b>3. Chercher à définir une exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice</b>									
<b>4. Examiner le but de l'agrément</b>									
<b>5. Tracer la voie à suivre</b>									

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
<b>1. Effectuer une analyse comparative du système d'agrément</b>	• Terminé en 2022. Les rapports sont disponibles sur le <a href="#">site web de l'avenir de l'agrément en génie</a> .			
<b>2. Rendre compte de l'état de la formation en génie</b>	• Terminé en 2022. Les rapports sont disponibles sur le <a href="#">site web de l'avenir de l'agrément en génie</a> .			
<b>3. Chercher à définir une exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe de travail sur l'exigence de formation a produit un <a href="#">rapport</a> et l'a soumis au comité directeur du projet Avenir de l'agrément en génie (AAG). Ce rapport recommande l'élaboration d'un profil de compétences à spectre complet (PCSC), comprenant 34 compétences réparties en huit domaines et conçues pour couvrir l'ensemble du parcours professionnel de l'ingénieur, depuis les études de premier cycle jusqu'à l'exercice de la profession.</li> <li>Un sous-ensemble de compétences du PCSC est recommandé pour former</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au deuxième trimestre de 2024.</li> </ul>	

	<p>l'exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice; ces compétences, qui sont censées être acquises au cours de la formation universitaire de l'ingénieur et confirmées à l'étape d'obtention du diplôme, constituent les compétences de base nécessaires pour passer des études de premier cycle à l'exercice de la profession d'ingénieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport recense également les écarts entre l'état actuel et l'état souhaité, ainsi que les solutions potentielles pour les combler.</li> <li>• Ce contenu a servi de base à la séance de conception conjointe de la voie à suivre qui s'est tenue en avril. D'autres lacunes et recommandations ont été identifiées et des actions à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre ont été explorées.</li> </ul>	
<b>4. Examiner le but de l'agrément</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Groupe de travail sur le but de l'agrément a <a href="#">publié un rapport</a> qui recommande une définition révisée du but de l'agrément, comme suit : « L'agrément vise à assurer qu'un programme de génie est conçu et enseigné de façon à ce que ses diplômés satisfassent à [l'exigence de formation universitaire]<sup>1</sup> pour devenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terminé au deuxième trimestre de 2024.</li> </ul>

---

<sup>1</sup> L'expression [exigence de formation universitaire] sert d'espace réservé pour le nom des conditions de formation précises déterminées par le Groupe de travail sur l'exigence de formation du projet AAG. Une fois clairement définie, cette exigence devrait correspondre aux attentes des candidats qui ne sont pas diplômés d'un programme agréé par le BCAPG.

	<p>titulaires d'un permis d'exercice au Canada. » Le rapport recense également les écarts entre l'état actuel et l'état souhaité, ainsi que les solutions potentielles pour les combler.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce contenu a servi de base à la séance de conception conjointe de la voie à suivre qui s'est tenue en avril. D'autres lacunes et recommandations ont été identifiées et des actions à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre ont été explorées.</li> </ul>				
<b>5. Tracer la voie à suivre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La séance de conception conjointe de la voie à suivre a eu lieu les 17 et 18 avril. Les participants étaient les membres du comité directeur, le groupe consultatif des organismes de réglementation, les comités exécutifs du BCAPG et du BCAPG, ainsi que les membres de DDIC (ou leurs représentants) qui font ou ont fait partie des groupes de travail de l'AAG.</li> <li>• L'objectif de cette séance était de s'appuyer sur les deux rapports susmentionnés pour évaluer les implications de ce qui est recommandé pour <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le but de l'agrément</li> <li>○ L'exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ressource externe a été recrutée et travaille activement à la rédaction du Rapport sur la voie à suivre en collaboration avec le comité directeur.</li> <li>• Un rapport d'avancement détaillé du projet a été présenté lors de la réunion du conseil de mai et un atelier a été organisé avec le BCAPG le 2 juin.</li> <li>• Les contacts pris en juin avec le Groupe consultatif des organismes de réglementation (RAG) ont été fructueux.</li> <li>• Les rapports d'avancement du projet pour le BCAPG et les groupes de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise du rapport sur la voie à suivre à au chef de la direction d'Ingénieurs Canada.</li> <li>• Tenue de six séances à l'intention des organismes de réglementation (quatre en anglais et deux en français), totalisant 90 participants inscrits.</li> <li>• Tenue d'un atelier du conseil d'Ingénieurs Canada avec les administrateurs et administratrices, les présidents et les chefs de la direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <a href="#">Rapport sur la voie à suivre</a> a été remis au conseil d'Ingénieurs Canada et aux parties intéressées.</li> <li>• Les résultats des séances de partage ont été distribués aux parties intéressées.</li> <li>• Les conclusions de l'atelier du conseil ont été distribuées aux parties intéressées concernées.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les participants ont exploré les changements potentiels, cerné les principales lacunes et recommandé au comité directeur les priorités à prendre en compte dans le rapport sur la voie à suivre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les responsables sont en cours de planification.</li> <li>Les communications d'automne aux organismes de réglementation sont en cours de planification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue d'une séance avec le BCAPG, le BCCAG et le GNRA.</li> </ul>	
--	--	---	--	--

**Rapport annuel de 2024**

<b>Activités réalisées</b>	Toutes les étapes importantes ont été exécutées dans les limites du budget. Les prochaines étapes ont été déterminées et seront mises en œuvre, notamment le projet pilote de Profil de compétences à spectre complet (PCSC), les séances de formation pour les membres du conseil d'Ingénieurs Canada (et d'autres parties si nécessaire), ainsi que le transfert de la tâche d'étudier la séparation des fonctions d'élaboration des politiques du BCAPG d'avec les activités opérationnelles au Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance.
<b>Budget annuel et dépenses réelles</b>	<p>Budget 2024 = 623 000 \$      Dépenses 2024 = 715 000 \$</p> <p>Le budget a été dépassé de plus de 92 000 \$ principalement en raison du recadrage des services de consultation restants pour finaliser le projet. La valeur totale du contrat du fournisseur est demeurée la même.</p>
<b>Le succès a-t-il été réalisé à la fin de 2024?</b>	Les travaux ont été achevés dans les délais et selon le calendrier prévu. Les recommandations formulées par le groupe de travail sur le but de l'agrément et celui sur l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice ont été utilisées par le comité directeur, parallèlement aux résultats de nombreuses autres consultations auprès des parties intéressées, pour élaborer le Rapport sur la voie à suivre du projet AAG, qui a été présenté au conseil en décembre 2024. Les travaux se poursuivront dans le cadre de l'orientation stratégique <i>Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation</i> du Plan stratégique 2025-2029.

**Résumé de la priorité stratégique (2022-2024)**

<b>Notre action</b>	Nous procéderons à un examen approfondi du processus d'agrément et nous nous pencherons sur les pratiques exemplaires en matière de formation des ingénieurs, et nous travaillerons collectivement avec les organismes de réglementation et les parties prenantes pour comprendre s'il y a un désir d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice, ainsi qu'un nouveau but pour l'agrément. Si tel est le cas, nous réviserons le système d'agrément.
<b>Les indices du succès</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Toutes les parties prenantes connaissent les modes d'agrément utilisés à l'échelle nationale et internationale.</li> <li>Toutes les parties prenantes connaissent la réalité actuelle et les possibilités futures de la formation en génie.</li> <li>Les organismes de réglementation ont une exigence de formation universitaire s'appliquant à tous pour l'obtention du permis d'exercice.</li> <li>Toutes les parties prenantes comprennent le but de l'agrément.</li> <li>Ingénieurs Canada, y compris le BCAPG et le BCCAG, ont des directives pour mettre en œuvre des systèmes conformes au but et à l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice.</li> </ol>

PS1.2 Renforcer la collaboration et l'harmonisation									
État : ➤➤➤									
Activités planifiées (établies en juin 2021)		2022			2023			2024	
1. Collaborer avec le personnel des organismes de réglementation pour cerner les obstacles et les possibilités									
2. Préparer un énoncé national de collaboration avec toutes les zones de compétence									
3. Cerner des domaines précis d'harmonisation devant faire l'objet d'une collaboration									

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
1. Collaborer avec le personnel des organismes de réglementation pour cerner les obstacles et les possibilités	• Terminé en 2022.			
2. Préparer un énoncé national de collaboration avec toutes les zones de compétence	• L'énoncé a été approuvé par le conseil d'Ingénieurs Canada au deuxième trimestre et était en bonne voie pour être approuvé par les membres en mai.	• L'énoncé a été signé par les membres en mai 2024.	• Terminé au deuxième trimestre de 2024.	
3. Cerner des domaines précis d'harmonisation devant faire l'objet d'une collaboration	• Des domaines ont été cernés en 2023. • Des travaux étaient en cours pour achever la mise en œuvre du premier domaine. • Le Plan stratégique 2025-2029 comprend de futurs domaines de collaboration en matière de réglementation.	• Nous avons travaillé activement sur le développement professionnel continu (DPC) en tant que nouveau domaine réglementaire en élaborant un protocole d'entente (en plus de l'avancement continu de plusieurs autres projets	• Des travaux sont en cours pour cerner les futurs domaines de collaboration. • Les projets de collaboration nationale en cours comprennent : ○ L'élaboration de l'exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice ○ L'élaboration du document de recherche réglementaire sur	• Les projets de collaboration nationale en cours sont les suivants : ○ Protocole d'entente sur le DPC ○ Évaluations de la formation universitaire ○ Amélioration de la cohérence entre les organismes de réglementation ○ Expérience basée sur la durée

Point 4.1 de l'ordre du jour, annexe 1

		<p>et initiatives en cours qui sont considérés comme des exemples de collaboration et/ou d'harmonisation).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2025, nous travaillerons avec les organismes de réglementation pour mettre en œuvre un processus de sélection des futurs domaines de collaboration.</li> </ul>	<p>l'apprentissage machine et la science des données</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous continuons également à travailler sur les outils qui facilitent la mobilité :           <ul style="list-style-type: none"> <li>Base de données nationale sur les effectifs</li> <li>Évaluation sur la base des compétences</li> <li>Bibliothèque sur la discipline et l'application de la loi</li> </ul> </li> <li>Nous continuons également d'offrir un soutien aux groupes de responsables et de communiquer des informations sur les questions réglementaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveau guide du BCCAG sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles destiné aux organismes de réglementation</li> <li>Révision du guide public du BCCAG sur les conflits d'intérêts et du guide public sur le code de déontologie.</li> </ul>
--	--	---	---	--

**Rapport annuel de 2024**

<b>Activités réalisées</b>	L'Énoncé de collaboration a été signé en mai 2024. Certains domaines de collaboration sont en cours de mise en œuvre avec les organismes de réglementation.
<b>Budget annuel et dépenses réelles</b>	Budget 2024 = 3 000 \$ Dépenses 2024 = 3 000 \$ Les dépenses ont été conformes au budget.
<b>Le succès a-t-il été réalisé à la fin de 2024?</b>	Les travaux ont été menés à bien dans les délais et dans les limites du budget. Les travaux se poursuivront dans le cadre de l'orientation stratégique <i>Réaliser une fédération plus forte</i> du Plan stratégique 2025-2029.

**Résumé de la priorité stratégique (2022-2024)**

<b>Notre action</b>	Favoriser la collaboration entre toutes les zones de compétence et la cohérence des exigences, des pratiques et des processus à l'échelle nationale est au cœur de notre mandat. Nous allons travailler avec les organismes de réglementation pour comprendre ce qui favorise et ce qui entrave l'harmonisation et faciliter l'adoption d'un accord national établissant les principes d'une harmonisation pancanadienne et les domaines qu'elle visera.
<b>Les indices du succès</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ingénieurs Canada a un mandat clair et des domaines clés d'intervention pour l'harmonisation réglementaire.</li> <li>Les organismes de réglementation profitent de la collaboration et du partage des ressources, ce qui améliore les pratiques.</li> </ol>

PS1.3 Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie									
État : 									
Activités planifiées (établies en juin 2021)		2022		2023			2024		
1. Cerner et étudier les nouveaux domaines d'exercice du génie et les domaines se recouplant qui auront une incidence à long terme sur le public									
2. Continuer à travailler avec le gouvernement fédéral pour promouvoir le rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines d'exercice									

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
1. Cerner et étudier les nouveaux domaines d'exercice du génie et les domaines se recouplant qui auront une incidence à long terme sur le public	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une demande de propositions a été élaborée afin d'engager un entrepreneur pour rédiger un document de recherche sur l'apprentissage machine et la science des données et ses liens avec le génie.</li> <li>Un groupe consultatif a été créé pour éclairer le contenu.</li> <li>Le document final devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les consultations ont eu lieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'orientation générale du nouveau document de recherche réglementaire sur l'apprentissage machine et la science des données est terminée.</li> <li>La consultation sur l'ébauche du document est prévue pour le quatrième trimestre de 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La version finale du nouveau document de recherche réglementaire sur l'apprentissage machine et la science des données sera achevée au premier trimestre de 2025.</li> </ul>
2. Continuer à travailler avec le gouvernement fédéral pour promouvoir le rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieurs Canada a continué de promouvoir le rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines d'exercice au moyen d'énoncés de principe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun travail, tel que planifié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des travaux sont en cours pour rédiger l'ébauche d'un nouvel énoncé de principe (EPN) sur l'exercice professionnel dans le domaine du génie énergétique.</li> <li>La consultation des organismes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À la demande du chef de la direction, l'énoncé de principe national (EPN) sur l'exercice professionnel dans le domaine du génie énergétique a été abandonné.</li> <li>Ce sujet pourra être abordé par le</li> </ul>

	nationaux déjà publiés.		de réglementation sur ce nouvel EPN est prévue pour le quatrième trimestre de 2024.	biais d'un autre sujet d'EPN dans le prochain plan de travail, mais ne sera pas lié à une priorité stratégique.
<b>Rapport annuel de 2024</b>				
<b>Activités réalisées</b>	En 2024, nous avons travaillé sur un nouveau document de recherche réglementaire sur l'apprentissage machine et la science des données qui sera publié au premier trimestre 2025.			
<b>Budget annuel et dépenses réelles</b>	Budget 2024 = 21 000 \$ Dépenses 2024 = 11 000 \$ Les dépenses ont été inférieures au budget en raison du retard accusé en ce qui concerne le nouveau document de recherche réglementaire sur l'apprentissage machine et la science des données.			
<b>Le succès a-t-il été atteint à la fin de 2024?</b>	Ces travaux seront achevés d'ici le premier trimestre de 2025.			

**Résumé de la priorité stratégique (2022-2024)**

<b>Notre action</b>	Les progrès technologiques évoluent beaucoup plus rapidement que les changements législatifs et les ingénieurs qui travaillent dans de nouveaux domaines d'exercice du génie peuvent ne pas comprendre pleinement ou ne pas prendre totalement en compte les impacts et les obligations professionnelles et éthiques à long terme. Nous fournirons aux organismes de réglementation de l'information sur les répercussions à long terme de l'exercice du génie dans de nouveaux domaines, ainsi qu'un cadre pour l'évaluation des obligations professionnelles et éthiques. De cette façon, les organismes de réglementation pourront renseigner les titulaires de permis sur ces nouveaux domaines d'exercice et réglementer plus efficacement.
<b>Les indices du succès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Les organismes de réglementation reçoivent l'information nécessaire pour adapter leurs processus d'admission, d'application de la loi et d'exercice et faire respecter les normes déontologiques encadrant l'exercice de la profession.</li> <li>B. Le gouvernement fédéral est sensibilisé à l'importance du travail des ingénieurs dans les domaines émergents.</li> </ul>

PS2.1 Accélérer l'initiative 30 en 30									
État : ➤➤➤									
Activités planifiées (établies en juin 2021)		2022		2023		2024			
1. Stratégie nationale de recherche									
2. Faciliter la collaboration et l'échange d'information avec les organismes de réglementation									
3. Conférence nationale annuelle 30 en 30									
4. Rapport sur les mesures nationales et régionales									
5. Mobilisation des employeurs									
6. Ressources nationales									

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
1. Stratégie nationale de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les résultats et les recommandations de la stratégie ont été présentés lors de la conférence nationale 30 en 30 au deuxième trimestre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les résultats et les recommandations de la stratégie ont été présentés lors de la conférence nationale 30 en 30 au deuxième trimestre.</li> <li>Nous avons participé à la conférence de la Coalition canadienne des femmes dans les domaines du génie, des sciences, des métiers et de la technologie (CCWESTT) et y avons présenté les principales conclusions liées à l'initiative 30 en 30.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au troisième trimestre de 2024.</li> </ul>	
2. Faciliter la collaboration et l'échange d'information avec les organismes de réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous envoyons une infolettre mensuelle 30 en 30 aux champions et championnes 30 en 30 et aux parties intéressées du domaine du génie.</li> <li>Nous fournissons aux organismes de réglementation des comptes rendus sur les recherches et les initiatives d'Ingénieurs Canada (c.-à-d. le guide du BCCAG et la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous avons organisé des réunions avec nos champions et championnes 30 en 30 pour aider à orienter la conférence annuelle 30 en 30 et les aider à y participer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous envoyons l'infolettre mensuelle 30 en 30 aux champions et championnes 30 en 30 et aux parties intéressées du domaine du génie.</li> <li>Nous avons distribué des ressources pour soutenir l'égalité des sexes dans le domaine du génie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux sont terminés pour 2024.</li> </ul>

	<p>sur l'EDI à l'intention des organismes de réglementation).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons parrainé le sommet de la Coalition canadienne des femmes dans les domaines du génie, des sciences, des métiers et de la technologie (CCWESTT).</li> </ul>		<p>et fait le point sur l'orientation de l'initiative 30 en 30 dans le cadre de la Semaine de l'égalité des sexes.</p>	
<b>3. Conférence nationale annuelle 30 en 30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les inscriptions pour la conférence de 2024 ont été ouvertes et plus de 92 000 \$ en commandite ont été obtenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La conférence a eu lieu et a été couronnée de succès.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette activité est terminée.</li> <li>• Nous avons commencé à planifier la conférence de 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux sont terminés pour 2024.</li> </ul>
<b>4. Rapport sur les mesures nationales et régionales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sondage a été distribué aux organismes de réglementation et les données ont été reçues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données ont été reçues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données sont en cours d'analyse et sont rassemblées dans un rapport qui sera distribué le 1<sup>er</sup> novembre 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux sont terminés pour 2024.</li> </ul>
<b>5. Mobilisation des employeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons collaboré avec le Groupe de travail sur les employeurs à la rédaction de critères pour la mise en place d'un programme de champions pour les employeurs d'ingénieurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un groupe de travail composé de représentants d'employeurs du secteur du génie de tout le Canada a été mis sur pied. Sa mission sera de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Déterminer ce que signifie être un employeur champion « 30 en 30 ».</li> <li>○ Établir les critères provisoires à intégrer à la séance de discussion en petits groupes avec les employeurs lors de la conférence.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons ébauché un document de référence national pour ancrer le programme des champions.</li> <li>• Nous avons rencontré un expert en contenu et l'un des concepteurs de l'outil Global Diversity, Equity &amp; Inclusion Benchmarks afin de valider l'orientation et la portée du programme de champions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux sont terminés pour 2024.</li> </ul>
<b>6. Ressources nationales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons finalisé la recherche sur les femmes occupant des postes de direction dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau 30 en 30 et le groupe de travail Rayonnement et engagement ont été</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terminé au troisième trimestre de 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux sont terminés</li> </ul>

	<p>le domaine du génie et commençons à examiner les lacunes en fonction des besoins déterminés par le réseau des champions et championnes 30 en 30.</p>	<p>consultés pour déterminer les lacunes dans les connaissances afin de répondre aux préoccupations liées à l'avancement des femmes et aux programmes d'ingénieur.e.s stagiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la base de ces informations, deux rapports ont été produits et seront distribués au troisième trimestre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous avons décidé de ne pas distribuer les rapports sur les femmes dans les rôles de leadership et sur Parcours vers l'ingénierie cette année. Nous le ferons l'année prochaine.</li> </ul>	<p>pour 2024.</p>
--	---	--	--	-------------------

**Rapport annuel de 2024**

<b>Activités réalisées</b>	Les six volets de travail de cette priorité stratégique sont achevés, y compris la conférence annuelle de 2024, dont le succès a dépassé les attentes. Le lieu et la date de la conférence annuelle de 2025 ont été fixés (en marge de l'assemblée annuelle des membres de mai 2025).
<b>Budget annuel et dépenses réelles</b>	<p>Budget 2024 = 269 000 \$</p> <p>Dépenses 2024 = 317 000 \$</p> <p>Les fonds supplémentaires dépensés en 2024 ont été utilisés pour créer une stratégie de commandite durable à long terme (d'une durée de 3 ans) et pour mettre au point une stratégie de recherche nationale plus solide qui a été présentée à la Conférence 30 en 30. Les dépenses supplémentaires proviennent de notre budget opérationnel (pour l'OF9 : Promouvoir au sein de la profession une diversité et une inclusivité qui reflètent celles de la société canadienne). Des revenus de commandite nettement plus élevés que prévu lors de la Conférence 30 en 30 en ont découlé.</p>
<b>Le succès a-t-il été réalisé à la fin de 2024?</b>	Les six volets de cette priorité stratégique sont terminés. Le travail dans ce domaine se poursuivra dans le cadre de l'orientation stratégique 2025-2029 <i>Réaliser une profession inclusive</i> .

**Résumé de la priorité stratégique**

<b>Notre action</b>	Soutenir les progrès vers la réalisation de l'objectif 30 en 30 et développer la capacité d'Ingénieurs Canada à s'attaquer aux problèmes sous-jacents qui freinent les progrès.
<b>Les indices du succès</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Les organismes de réglementation disposent de l'information et du soutien leur permettant d'accroître l'inclusion et le nombre de diplômés en génie qui s'inscrivent au processus d'obtention du permis d'exercice.</li> <li>La représentation des femmes augmente à chaque étape du cheminement, à savoir parmi les groupes suivants : population étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur (EES), diplômés, ingénieurs stagiaires, nouveaux ingénieurs titulaires d'un permis d'exercice et ingénieurs.</li> <li>Les employeurs disposent de l'information leur permettant de créer un milieu de travail plus équitable, diversifié et inclusif.</li> <li>Les leçons tirées de 30 en 30 éclairent les initiatives visant à accroître la représentation des groupes sous-représentés, notamment des Autochtones, des personnes racisées et des membres de la communauté LGBTQ2+.</li> </ol>

PS2.2 Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice									
État : 									
Activités planifiées (établies en juin 2021)			2022		2023		2024		
1. Campagne de marketing									
2. Outils de communication sur la valeur du permis d'exercice									
3. Programmes de sensibilisation à l'intention des diplômés et des stagiaires en génie									
4. Recherche fondamentale									

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
1. Campagne de marketing	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan de la campagne a été approuvé et les mises à jour du contenu créatif de la campagne Construire l'avenir sont en cours.</li> <li>Le lancement du volet de printemps est prévu pour le deuxième trimestre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le volet de printemps de la campagne Construire l'avenir est terminé. Les premiers résultats montrent que la performance est conforme aux attentes, voire les dépasse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le volet d'automne de la campagne Construire l'avenir est en cours et durera sept semaines.</li> <li>Nous entamons le processus d'évaluation du succès global de la campagne et la préparation du rapport final.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le volet d'automne de la campagne Construire l'avenir est terminé.</li> <li>Le sondage post-campagne sur la sensibilisation a été mené au début de décembre.</li> <li>Les résultats finaux et les recommandations sont en cours de compilation et seront communiqués au groupe consultatif du projet en janvier.</li> </ul>
2. Outils de communication sur la valeur du permis d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils continuent d'être offerts.</li> <li>La vérification de l'utilisation de ces outils avec le groupe consultatif a été reportée au deuxième trimestre afin que le groupe puisse se concentrer sur l'élaboration de la campagne de marketing et le lancement de Parcours vers l'ingénierie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils continuent d'être offerts et une vérification auprès du groupe aura lieu en même temps que la publication du rapport sur la campagne de printemps et une discussion à son sujet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils continuent d'être offerts et l'examen final est aligné sur les activités de clôture du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils continuent d'être offerts et l'examen final sera effectué lors de la réunion du groupe consultatif du projet en janvier.</li> </ul>
3. Programmes de sensibilisation à l'intention des	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme Parcours vers l'ingénierie a été lancé et le premier webinaire a été tenu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élaboration du calendrier éditorial de Parcours vers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme Parcours vers l'ingénierie continue de se</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme Parcours vers l'ingénierie continue de se</li> </ul>

<b>diplômés et des stagiaires en génie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au deuxième trimestre, l'accent sera mis sur un engagement plus soutenu et sur l'établissement du calendrier de création de contenu et de publication de l'année.</li> </ul>	<p>l'ingénierie pour l'année 2025 est en cours et une campagne de promotion payante est en préparation pour un lancement en septembre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>développer; un webinaire sera offert en octobre et des contributions d'invités sont activement sollicitées.</li> <li>Nous avons entamé le processus de transfert dans le cycle du prochain plan stratégique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>développer; un webinaire a été offert en octobre et des contributions d'invités ont été activement sollicitées.</li> <li>Le processus de transfert dans le cycle du prochain plan stratégique a été entrepris.</li> </ul>		
<b>4. Recherche fondamentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun travail ce trimestre, tel que planifié.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Le processus d'évaluation finale du projet et de production de rapports est en cours et s'aligne sur celui de la campagne Construire l'avenir, qui est actuellement dans son volet d'automne.</li> <li>L'évaluation finale du projet et les rapports seront communiqués au groupe consultatif du projet lors de la réunion de janvier.</li> </ul>		
<b>Rapport annuel de 2024</b>						
<b>Activités réalisées</b>	<p>La campagne de marketing est terminée. Les résultats et un compte rendu seront présentés au groupe consultatif des organismes de réglementation en janvier lors d'une réunion. Celle-ci servira de base au rapport final du projet, qui orientera les prochaines étapes dans le cadre de l'orientation stratégique 2025-2029 <i>Réaliser une meilleure connaissance des ingénieurs</i>.</p>					
<b>Budget annuel et dépenses réelles</b>	<p>Budget 2024 = 2,7 millions \$ Dépenses 2024 = 2,6 millions \$ Les dépenses du projet ont été conformes aux prévisions.</p>					
<b>Le succès a-t-il été réalisé à la fin de 2024?</b>	<p>Les volets de printemps et d'automne 2024 ont été plus fructueux que prévu. Les travaux passeront à l'orientation stratégique 2025-2029 <i>Réaliser une meilleure connaissance des ingénieurs</i>.</p>					

<b>Résumé de la priorité stratégique (2022-2024)</b>	
<b>Notre action</b>	<p>Nous allons créer et promouvoir un message national cohérent qui sensibilisera le public, les diplômés en génie, les ingénieurs stagiaires et les employeurs à la diversité au sein de la profession, à la richesse du génie aussi bien dans les disciplines nouvelles que traditionnelles, et à la valeur du permis d'exercice.</p>
<b>Les indices du succès</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Les publics visés perçoivent les ingénieurs comme étant dignes de confiance et savent que la profession est réglementée.</li> <li>Les diplômés en génie et les ingénieurs stagiaires prennent conscience de la valeur du permis d'exercice.</li> <li>Les organismes de réglementation se sont dotés d'un cadre national efficace pour l'élaboration de messages, et d'outils de marketing.</li> </ol>

### PS 3.1, Maintenir notre engagement envers l'excellence

État :

Activités planifiées (établies en juin 2021)	2022	2023		2024	
1. Soutenir une culture d'excellence					
2. Cerner et mettre en œuvre des améliorations continues					
3. Confirmer les mesures et la durabilité					
4. Obtenir la certification de niveau Platine d'Excellence Canada					

Rapports trimestriels 2024	TR1	TR2	TR3	TR4
1. Soutenir une culture d'excellence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les séances d'orientation et la demande de certification d'Excellence Canada ont été achevées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au deuxième trimestre de 2024. La certification a été obtenue.</li> </ul>		
2. Cerner et mettre en œuvre des améliorations continues	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les éléments d'amélioration continue sont intégrés dans le travail opérationnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au deuxième trimestre de 2024. La certification a été obtenue.</li> </ul>		
3. Confirmer les mesures et la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une auto-évaluation interne ainsi qu'un examen par un membre du personnel d'Excellence Canada ont été réalisés pour confirmer si la demande est prête à être soumise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au deuxième trimestre de 2024. La certification a été obtenue.</li> </ul>		
4. Obtenir la certification de niveau Platine	<ul style="list-style-type: none"> <li>La demande a été présentée et la vérification est prévue pour le deuxième trimestre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé au deuxième trimestre de 2024. La certification a été obtenue.</li> </ul>		
<b>Rapport annuel de 2024</b>				
Activités réalisées	Malgré quelques retards dans la dissolution des groupes de travail et l'attribution de leurs tâches au personnel, l'organisation est en bonne voie pour soumettre sa demande et obtenir la certification d'excellence de niveau Platine. Des améliorations majeures et continues sont en cours pour rendre l'organisation plus performante.			
Budget annuel et dépenses réelles	Budget 2024 = 33 000 \$ Dépenses 2024 = 32 000 \$ Les dépenses ont été conformes aux prévisions.			
Le succès a-t-il été réalisé en 2024?	L'organisation a obtenu la certification de niveau Platine en 2024. Des améliorations continues se poursuivront sur le plan opérationnel.			

### Résumé de la priorité stratégique (2022-2024)

Notre action	Des changements sont encore demandés et nous subissons des pressions pour répondre aux besoins divers et changeants des organismes de réglementation du génie, des établissements d'enseignement supérieur et de la communauté des ingénieurs. Pour nous adapter en permanence, nous devons adopter une approche efficace et durable garantissant que nous sommes un organisme très performant. D'ici 2024, nous obtiendrons la certification de niveau Platine d'Excellence Canada en démontrant que, conformément aux exigences de la norme d'excellence, d'innovation et de mieux-être, notre performance s'améliore constamment, en plus d'être mesurable et soutenue sur une période d'au moins trois ans.
Les indices du succès	<ol style="list-style-type: none"> <li>Les produits et services sont mis efficacement à la disposition des organismes de réglementation, des EES et de la communauté des ingénieurs.</li> <li>Il y a un engagement accru de la part du personnel, ce dernier reste en poste plus longtemps, travaille au sein d'équipes motivées et jouit d'une meilleure santé.</li> <li>Ingénieurs Canada maintient un haut niveau de performance.</li> </ol>

**Résumé – Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?**

Priorité stratégique	Les indices du succès	Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?
<b>PS1.1 Examiner et valider le but et la portée de l'agrément</b>	A. Toutes les parties prenantes connaissent les modes d'agrément utilisés à l'échelle nationale et internationale.	A1. Publication du rapport d'analyse comparative du système d'agrément
	B. Toutes les parties prenantes connaissent la réalité actuelle et les possibilités futures de la formation en génie.	B1. Publication du rapport sur la formation en génie
	C. Les organismes de réglementation ont une exigence de formation universitaire s'appliquant à tous pour l'obtention du permis d'exercice.	C1. Le conseil d'Ingénieurs Canada adopte une motion confirmant l'exigence de formation universitaire pour l'obtention du permis d'exercice. C2. Les organismes de réglementation reçoivent l'exigence de formation universitaire et tous les chefs de direction s'engagent à l'appliquer et à la communiquer à tous les groupes pertinents. C3. Le BCAPG reçoit l'exigence de formation universitaire et s'engage à l'incorporer dans ses documents. C4. Le BCCAG reçoit l'exigence de formation universitaire et s'engage à l'incorporer dans ses documents. C5. Les EES reçoivent l'exigence de formation universitaire pour l'obtention du permis d'exercice.
	D. Toutes les parties prenantes comprennent le but de l'agrément.	D1. Le conseil d'Ingénieurs Canada adopte une motion confirmant le but de l'agrément. D2. Les organismes de réglementation reçoivent la confirmation du but de l'agrément, et tous les chefs de direction s'engagent à le communiquer à tous les groupes pertinents D3. Le BCAPG publie le but confirmé de l'agrément. D4. Les membres du BCCAG reçoivent la confirmation du but de l'agrément. D5. Les établissements d'enseignement supérieur (EES) reçoivent la confirmation du but de l'agrément. D6. Les étudiants reçoivent, par l'entremise de la FCEG, la confirmation du but de l'agrément.
	E. Ingénieurs Canada, y compris le BCAPG et le BCCAG, ont des directives pour mettre en œuvre des systèmes conformes au but et à l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice.	E1. Le rapport sur la voie à suivre est publié et distribué à tous les organismes de réglementation, au BCAPG, au BCCAG, au chef de la direction d'Ingénieurs Canada, à DDIC et à la FCEG.

Priorité stratégique	Les indices du succès	Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?
<b>PS1.2 Renforcer la collaboration et l'harmonisation</b>	A. Ingénieurs Canada a un mandat clair et des domaines clés d'intervention pour l'harmonisation réglementaire.	A1. Rapports de consultation qui documentent les points de vue de tous les organismes de réglementation. A2. Production d'un énoncé national de collaboration signé par les organismes de réglementation. A3. Les chefs de direction des organismes de réglementation définissent au moins un domaine d'intervention pour l'harmonisation future.
	B. Les organismes de réglementation profitent de la collaboration et du partage des ressources, ce qui améliorer les pratiques	B1. Nombre d'organismes de réglementation qui contribuent à l'élaboration de programmes, produits, services, informations ou processus B2. Nombre d'organismes de réglementation qui utilisent les programmes, produits, services, informations ou processus promus à l'échelle nationale.
<b>PS1.3 Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie</b>	A. Les organismes de réglementation reçoivent l'information nécessaire pour adapter leurs processus d'admission, d'application de la loi et d'exercice et pour faire respecter les normes déontologiques encadrant l'exercice de la profession	A1. Des documents de recherche sur les nouveaux domaines d'exercice du génie sont publiés et distribués aux organismes de réglementation. A2. Les organismes de réglementation indiquent qu'ils lisent les rapports, qu'ils en tiennent compte dans leur prise de décision ou que ces rapports les ont aidés à remplir leur mandat. A3. Valeur des documents de recherche perçue par les organismes de réglementation.
	B. Le gouvernement fédéral est sensibilisé à l'importance du travail des ingénieurs dans les domaines émergents	B1. Un nouvel énoncé de principe national sur les disciplines émergentes est élaboré, si cela est approprié. B2. Nombre de contacts (consultations par écrit et rencontres en personne) avec des parlementaires ou des hauts fonctionnaires fédéraux sur des questions relatives aux nouveaux domaines d'exercice du génie
<b>PS2.1 Accélérer l'initiative 30 en 30</b>	A. Les organismes de réglementation disposent de l'information et du soutien leur permettant d'accroître l'inclusion et le nombre de diplômés en génie qui s'inscrivent au processus d'obtention du permis d'exercice	A1. Élaboration et application d'une stratégie nationale de recherche sur les données démographiques en matière de diversité, et recherche qualitative sur l'équité, la diversité et l'inclusion A2. Nombre d'organismes de réglementation qui contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie ; qui participent à l'élaboration seulement ; qui n'y participent pas. A3. Publication de rapports de recherche dans le site web d'Ingénieurs Canada A4. Nombre de partenaires participant à l'élaboration de rapports de recherche (élaboration et participation ; participation seulement ; aucune participation). A5. Facilitation de la collaboration et de l'échange d'information entre les organismes de réglementation (p. ex. : coordination continue des groupes de travail 30 en 30 ; communications répondant aux besoins des organismes de réglementation)

Priorité stratégique	Les indices du succès	Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?
		A6. Tenue de trois ou quatre rencontres annuelles avec les organismes de réglementation
	B. La représentation des femmes augmente à chaque étape du cheminement, à savoir parmi les groupes suivants : population étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur (EES), diplômés, ingénieurs stagiaires, nouveaux titulaires d'un permis d'exercice et ingénieurs	<p>B1. Rapports sur les mesures nationales et régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir aux organismes de réglementation des outils leur permettant de faire le suivi et de produire des rapports sur les mesures relatives à 30 en 30.</li> </ul> <p>B2. Publication annuelle du Rapport national d'enquête sur les effectifs</p> <p>B3. Collecte annuelle de mesures relatives aux fiches de pointage des organismes de réglementation</p> <p>B4. Présentation du rapport sommaire annuel sur les fiches de pointage au conseil et au Groupe des chefs de direction</p> <p>B5. Participation de trois ou quatre organismes de réglementation à l'élaboration et à l'utilisation de la cible</p>
	C. Les employeurs disposent de l'information leur permettant de créer un milieu de travail plus équitable, diversifié et inclusif.	<p>C1. Parachever la mise en œuvre des recommandations du rapport d'ACG+* sur la mobilisation des employeurs.</p> <p>C2. Création d'une stratégie nationale de mobilisation des employeurs à laquelle adhèrent les organismes de réglementation, et qui table sur le réseau existant de champions et championnes 30 en 30.</p> <p>C3. Tous les organismes de réglementation contribuent à la stratégie nationale.</p> <p>C4. Reconnaissance de l'excellence des employeurs dans le cadre de l'initiative 30 en 30</p>
	D. Les leçons tirées de 30 en 30 éclairent les initiatives visant à accroître la représentation des groupes sous-représentés, notamment des Autochtones, des personnes racisées et des membres de la communauté LGBTQ2+	<p>D1. Tenue de la Conférence annuelle 30 en 30 de 2022 à 2024, en invitant les organismes de réglementation, les EES et les employeurs à contribuer à un changement de culture au sein de la profession d'ingénieur lors d'un événement national hautement visible et largement accessible, mettant en valeur des pratiques exemplaires, des recherches importantes et des outils pratiques.</p> <p>D2. Nombre d'organismes de réglementation qui contribuent et participent à la préparation de la conférence.</p> <p>D3. Nombre d'employeurs qui contribuent et participent à la conférence.</p> <p>D4. Création de ressources nationales qui correspondent aux recommandations et aux pratiques exemplaires décrites dans des recherches précédentes. Par exemple, une ressource basée sur le rapport d'ACG+* de 2021, que les organismes de réglementation peuvent utiliser pour améliorer leurs programmes d'aide à l'obtention du permis d'exercice et de sensibilisation des employeurs.</p> <p>D5. Le nombre d'organismes de réglementation participants qui font la promotion des ressources nationales</p>

\*Définition : L'ACG+ (analyse comparative axée sur le genre) est un processus d'analyse créé par Femmes et Égalité des genres Canada;

Priorité stratégique	Les indices du succès	Comment mesurerons-nous le succès en 2024 ?
		utilisée partout au pays par le gouvernement fédéral et bien connu dans la plupart des secteurs; tient compte de facteurs identitaires multiples et divers qui se recoupent et ont un impact sur la façon dont différentes personnes comprennent et vivent les initiatives.
<b>PS2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice</b>	A. Les publics visés perçoivent les ingénieurs comme étant dignes de confiance et savent que la profession est réglementée	<p>A1. Recherche sur les perceptions des publics visés avant et après la campagne  A2. Nombre d'impressions et d'actions  A3. Valeur de la médiatisation méritée*  A4. Nombre d'interactions en ligne et sentiments* qui s'en dégagent</p> <p>*Définitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médiatisation méritée : couverture relayée gratuitement dans les médias</li> <li>• Valeur de la médiatisation méritée : la valeur estimative de cette couverture médiatique</li> <li>• Analyse des sentiments : analyse de la tonalité des commentaires</li> </ul>
	B. Les diplômés en génie et les ingénieurs stagiaires prennent conscience de la valeur du permis d'exercice	<p>B1. Recherche sur les perceptions des diplômés et des stagiaires en génie avant et après la campagne  B2. Nombre d'impressions et d'actions  B3. Nombre d'interactions en ligne et sentiments qui s'en dégagent</p>
	C. Les organismes de réglementation se sont dotés d'un cadre national efficace pour l'élaboration de messages et d'outils de marketing	<p>C1. Nombre d'organismes de réglementation qui participent à l'élaboration du cadre et des outils, et nature de leur participation.  C2. Les organismes de réglementation déterminent où et comment les messages et les outils seront utilisés ; suivi visant à confirmer l'utilisation.  C3. Réception continue de commentaires sur le projet</p>
<b>PS3.1 Maintenir notre engagement envers l'excellence</b>	A. Les produits et services sont mis efficacement à la disposition des organismes de réglementation, des EES et de la communauté des ingénieurs	A1. Obtention de la certification de niveau Platine dans le cadre de l'analyse comparative externe
	B. Il y a un engagement accru de la part du personnel, ce dernier reste en poste plus longtemps, travaille au sein d'équipes motivées et jouit d'une meilleure santé	B1. Obtention de la certification de niveau Platine dans le cadre de l'analyse comparative externe
	C. Ingénieurs Canada maintient un haut niveau de performance	C1. Obtention de la certification de niveau Platine dans le cadre de l'analyse comparative externe

**NOTE DE BREFFAGE : Pour information**

<b>États financiers audités</b>	4.3
Objet :	Recevoir les états financiers audités d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2024
Préparé par :	Derek Menard, dirigeant principal des finances
Présenté par :	Marlo Rose, présidente du Comité FAGR

**Contexte**

- La *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL) exige que les états financiers de l'organisation soient présentés aux membres à chaque assemblée annuelle.

**Rapport de situation**

- L'audit de 2024 a été réalisé en février 2025, après la clôture de l'exercice, par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT).
- Lors de sa réunion du 2 avril 2025, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé les états financiers audités.

**Prochaines étapes**

- Ingénieurs Canada conservera dans ses bureaux une copie des états financiers de l'exercice 2024.

**Annexes**

- **Annexe 1 :** États financiers audités de 2024, comprenant le rapport de RCGT



**engineers**canada  
**ingénieurs**canada

États financiers

## d'INGÉNIEURS CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant

Exercice clos le 31 décembre 2024



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres d'Ingénieurs Canada

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
City Park Place, bureau 200  
1900, promenade City Park  
Ottawa (Ontario)  
K1J 1A3

T 613 236-2211

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Ingénieurs Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Ingénieurs Canada au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Ingénieurs Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Ingénieurs Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Ingénieurs Canada.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada  
8 avril 2025

# INGÉNIEURS CANADA

## État de la situation financière

Au 31 décembre 2024, avec des informations comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Actifs</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse et équivalents d'encaisse (note 3)	2 340 727	\$ 3 371 784
Comptes à recevoir (note 4)	1 154 077	\$ 1 196 755
Charges payées d'avance et dépôts	178 746	251 367
	<hr/> 3 673 550	<hr/> 4 819 906
Placements (note 5)	11 292 068	12 848 207
Immobilisations corporelles (note 6)	327 086	492 378
	<hr/> <hr/> 15 292 704	<hr/> <hr/> \$ 18 160 491
<b>Passifs et actifs nets</b>		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges courus (note 7)	617 298	\$ 653 502
Revenus reportés	52 644	\$ 71 083
	<hr/> 669 942	<hr/> 724 585
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail (note 8)	131 180	218 633
Actifs nets (note 9)		
Fonds affectés à l'interne		
Réserve pour éventualités	2 500 000	2 500 000
Fonds général pour imprévus	1 500 000	1 500 000
Réserve pour priorités stratégiques	2 000 000	2 000 000
Investis en immobilisations corporelles	263 060	385 667
Non affectés	<hr/> 8 228 522	<hr/> 10 831 606
	<hr/> 11 491 582	<hr/> 17 217 273
Engagements (note 10)		
	<hr/> <hr/> 15 292 704	<hr/> <hr/> \$ 18 160 491

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# INGÉNIEURS CANADA

## État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec des informations comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Programmes nationaux (note 11)	7 644 389	\$ 8 491 665
Services généraux	2 717 196	\$ 3 407 345
Revenus de placements	696 571	579 868
Programmes de sensibilisation	135 908	55 934
Gain net non réalisé sur les placements	1 135 548	942 583
	12 329 612	13 477 395
<b>Charges</b>		
Charges d'exploitation		
Agrément	434 894	308 115
Développement des relations de travail	139 817	176 217
Services et outils	119 572	190 010
Programmes nationaux	874 778	894 086
Défense des intérêts auprès du gouvernement fédéral	61 130	48 908
Recherche et modifications réglementaires	10 864	34 159
Mobilité internationale	81 507	85 433
Promotion et programmes de sensibilisation	309 527	325 610
Diversité et inclusion	150 281	138 863
Protection des marques officielles	192 280	164 347
Services de secrétariat	1 072 934	1 095 966
Services généraux (note 12)	7 685 586	7 603 288
	11 133 170	11 065 002
<b>Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous</b>	<b>1 196 442</b>	<b>2 412 393</b>
<b>Dépenses de projet</b>		
Projet d'amélioration de l'agrément	211 821	234 051
Services et outils – évaluation axée sur les compétences	–	6 449
Services et outils – NMDB	–	5 000
Examiner et valider l'objectif et l'étendue de l'accréditation	715 054	727 874
Renforcer la confiance et la valeur du permis	2 616 449	2 841 277
Renforcer la collaboration et l'harmonisation	2 782	143 190
Accélérer l'initiative 30 en 30	317 332	233 149
Améliorations au Répertoire de la mobilité	58 695	38 306
	3 922 133	4 229 296
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(2 725 691) \$</b>	<b>(1 816 903) \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INGÉNIEURS CANADA

## État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec des informations comparatives pour 2023

	Réserve pour éventualité (note 9)	Fonds général pour imprévus (note 9)	Réserve pour priorités stratégiques (note 9)	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2024	2023
Solde au début de l'exercice	2 500 000	\$ 1 500 000	\$ 2 000 000	\$ 385 667	\$ 10 831 606	\$ 17 217 273	\$ 19 304 175
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	–	–	(2 725 691)	(2 725 691)	(1 816 903)
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	–	(199 484)	199 484	–	–
Acquisition d'actifs corporels	–	–	–	34 192	(34 192)	–	–
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	–	–	–	42 685	(42 685)	–	–
Solde à la fin d'exercice	2 500 000	\$ 1 500 000	\$ 2 000 000	\$ 263 060	\$ 8 228 522	\$ 14 491 582	\$ 17 217 273

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INGÉNIEURS CANADA

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec des informations comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Rentrées (sorties) de fonds</b>		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 725 691) \$	(1 816 903) \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	199 484	195 637
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(87 453)	(87 453)
Gain net non réalisé sur les placements	(1 135 548)	(942 583)
Variations des postes hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes à recevoir	42 678	(3 278)
Augmentation des charges payées d'avance et des dépôts	72 621	16 143
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges courus	(36 204)	102 104
Diminution des revenus reportés	(18 439)	(3 297)
	<hr/> (3 688 552)	<hr/> (2 539 630)
Activités d'investissement		
Vente nette de placements	2 691 687	3 855 269
Acquisition d'immobilisations corporelles	(34 192)	(46 031)
	<hr/> 2 657 495	<hr/> 3 809 238
 <b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	 (1 031 057)	 1 269 608
 Encaisse au début de l'exercice	 3 371 784	 2 102 176
 <b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	 2 340 727 \$	 3 371 784 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 1. Lois applicables et nature des activités

Ingénieurs Canada est une fédération nationale qui regroupe les douze ordres provinciaux et territoriaux autorisés à délivrer des permis d'exercice aux ingénieurs et à réglementer l'exercice de la profession dans tout le Canada. Ingénieurs Canada existe pour que ses ordres constituants disposent du soutien nécessaire à une profession d'ingénieur qui progresse et s'autoréglemente, et ce, dans l'intérêt public et à un coût justifié par les résultats.

Ingénieurs Canada a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 31 octobre 2013, le Conseil canadien des ingénieurs est devenu Ingénieurs Canada et, depuis cette date, les statuts constitutifs d'Ingénieurs Canada sont dressés en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* plutôt que de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En sa qualité d'organisme sans but lucratif, Ingénieurs Canada est exonéré de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

### (a) Constatation des produits

Les principales sources de revenus d'Ingénieurs Canada sont les cotisations des membres, les montants provenant des programmes d'affinité et d'assurance.

Les produits provenant des cotisations provinciales et des cotisations annuelles par habitant sont constatés après facturation des membres constituants et figurent au poste services généraux à l'état des résultats. Les revenus des programmes d'affinité sont constatés lorsque les sommes deviennent recouvrables conformément aux modalités de l'accord, que les cotisations soient fixes ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ces sommes figurent au poste programmes nationaux à l'état des résultats.

Les revenus de placements sont reconnus selon le nombre de jours pendant lesquels le placement a été détenu durant l'année. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes sur la cession des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Tous les revenus de placements, y compris les gains et pertes réalisés ou non réalisés sur les placements, sont constatés dans l'état des résultats.

Les revenus des projets financés par des sources externes, qui comprennent les revenus des projets financés par le gouvernement, sont constatés selon la méthode du report au fur et à mesure que les charges admissibles connexes sont engagées, conformément aux dispositions de chaque contrat. Les sommes reçues en excédent des charges admissibles sont comptabilisées sous forme de passif. Ces montants sont inclus dans les revenus des programmes de sensibilisation dans l'état des résultats.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### (b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les reporter à la juste valeur. Ingénieurs Canada a choisi de reporter ces instruments financiers à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation à la fin de chaque exercice. S'il existe une indication de dépréciation, Ingénieurs Canada doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant que pourrait rapporter la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'Ingénieurs Canada pourrait tirer de l'exercice de ses droits sur tout bien affecté en garantie. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, Ingénieurs Canada comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

### (c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation corporelle cesse de contribuer à la capacité d'Ingénieurs Canada de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Asset	Durée
Ameublement, accessoires et équipement	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

### (d) Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé à titre de crédit dans les charges locatives.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### (e) Charges imputées

Dans l'état des résultats, Ingénieurs Canada présente ses charges par fonction.

Ingénieurs Canada ne ventile pas les charges entre les fonctions après la comptabilisation initiale.

### (f) Conversion des devises étrangères:

Les opérations en devises étrangères sont initialement inscrites au taux de change en vigueur à la date de conversion. Les actifs et passifs monétaires sont ensuite convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges en devises étrangères sont convertis au taux mensuel moyen en vigueur pendant l'année. Les gains et pertes découlant de la conversion sont inclus dans les produits financiers dans l'état des résultats.

### (g) Utilisation d'estimations:

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### 3. Encaisse et équivalents d'encaisse

#### (a) Soldes d'encaisse

Les soldes d'encaisse d'Ingénieurs Canada comprennent les fonds d'exploitation détenus dans des banques à charte canadiennes et les sommes détenues dans le fonds du marché monétaire canadien, et peuvent être liquidés en tout temps.

	2024	2023
Fonds d'exploitation	685 419 \$	767 242 \$
Fonds du marché monétaire canadien	1 655 308	2 604 542
	<hr/> 2 340 727 \$	<hr/> 3 371 784 \$

#### (b) Marge de crédit

Ingénieurs Canada possède une marge crédit lui permettant d'emprunter 500 000 \$ (2023 - 500 000 \$) au taux préférentiel majoré de 1%. Cette marge de crédit doit être renouvelée annuellement. Il n'y avait aucun solde impayé en date du 31 décembre 2024 ou 2023.

### 4. Comptes à recevoir

	2024	2023
Programmes nationaux	1 119 210 \$	1 136 472 \$
Sommes à recevoir – gouvernementales	34 544	56 748
Cotisations à recevoir des membres	323	3 535
	<hr/> 1 154 077 \$	<hr/> 1 196 755 \$

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 5. Placements

	2024 Juste valeur	2024 Coût	2023 Juste valeur	2023 Coût
Obligations	4 937 018	\$ 5 009 918	\$ 6 767 294	\$ 7 060 403
Fonds d'actions canadiennes	1 434 405	1 083 520	1 478 253	1 296 519
Fonds d'actions internationales	1 376 729	1 213 946	1 262 537	1 241 923
Fonds d'actions américaines	1 492 911	825 542	1 327 424	932 451
Fonds universels de placements	1 266 108	1 110 521	1 086 109	1 110 521
Alternative – Globale	784 897	796 707	926 590	961 805
	11 292 068	\$ 10 040 154	\$ 12 848 207	\$ 12 603 622

Les placements sont détenus par Ingénieurs Canada afin de financer ses actifs nets qui sont grevés d'une affectation interne à des fins particulières selon la note 9 (a).

## 6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur Comptable nette	2023 Valeur comptable nette
Ameublement, accessoires et équipement	346 456	\$ 301 556	\$ 44 900	\$ 74 492
Matériel informatique	516 003	437 426	78 577	84 026
Améliorations locative	1 186 958	983 349	203 609	333 860
	2 049 417	\$ 1 722 331	\$ 327 086	\$ 492 378

Au 31 décembre 2023, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 2 015 225 \$ and 1 522 847\$.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 7. Comptes fournisseurs et charges courus

	2024	2023
Comptes fournisseurs	265 590 \$	375 388 \$
Frais courus	208 613	155 754
Charge de rémunération à payer	100 675	81 681
Assurance responsabilité professionnelle secondaire payable aux membres	42 420	40 679
	<hr/> 617 298 \$	<hr/> 653 502 \$

Les comptes fournisseurs et les frais courus ne comprennent pas de remises gouvernementales telles que des taxes de vente ou des cotisations sociales.

## 8. Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

En 2015, Ingénieurs Canada a conclu un bail pour la location de locaux pour les dix prochaines années. Dans le cadre de cette entente, Ingénieurs Canada a touché une allocation au locataire visant à couvrir les coûts d'aménagement jusqu'à concurrence de 30 \$ par pied carré d'espace loué, en plus de profiter d'une période sans loyer de neuf mois.

	Avantages Incitatifs relatifs au bail – période sans loyer	Allocation au locataire – coûts d'aménagement	Total
Solde au début de l'exercice	111 922 \$	106 711 \$	218 633 \$
Moins l'amortissement	(44 768)	(42 685)	(87 453)
Solde à la fin de l'exercice	<hr/> 67 154 \$	<hr/> 64 026 \$	<hr/> 131 180 \$

## 9. Actifs nets

L'objectif général d'Ingénieurs Canada en ce qui concerne ses actifs nets consiste à financer les projets à venir, les opérations courantes, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels. Ingénieurs Canada gère ses actifs nets en établissant des fonds affectés et en réservant des montants dans les actifs nets affectés en vue de projets prévus, d'éventualités et d'autres besoins en capital. Ces affectations sont présentées dans l'état de l'évolution des actifs nets et détaillées à la note 9(a).

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 9. Actifs nets (suite)

L'objectif d'Ingénieurs Canada à l'égard de ses actifs nets non affectés consiste à maintenir un solde suffisant pour répondre aux besoins liés à la tenue de ses activités courantes et à financer d'éventuelles pertes latentes sur ses placements. Les actifs nets investis en immobilisations et les actifs incorporels d'Ingénieurs Canada sont équivalents à leur valeur comptable nette, moins les avantages incitatifs à la location correspondants.

Ingénieurs Canada n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital et elle a adopté une nouvelle stratégie générale à l'égard de son actif net, qui a pris effet en 2022.

### (a) Actifs nets grevés d'une affectation interne

Les actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne sont des fonds engagés à des fins particulières en application de la politique du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, comme suit :

La réserve pour éventualités a pour but d'atténuer l'incidence financière du risque d'événements négatifs imprévus qui pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités, les produits ou les charges d'Ingénieurs Canada. Le niveau cible de cette réserve est de 2 500 000 \$.

Le fonds général pour imprévus garantit que des sommes seront accessibles en cas de contestation judiciaire, afin de régler les franchises d'assurance et d'aider les ordres constituants lorsqu'il est évident qu'ils n'ont pas les ressources financières voulues pour mettre en œuvre une mesure d'exécution et/ou une obligation statutaire qui aurait des répercussions évidentes et importantes sur les autres ordres. Ce fonds a un niveau cible de 1 500 000 \$.

La réserve pour priorités stratégiques a pour objet de fournir des fonds pour des projets stratégiques prévus et de répondre aux risques et aux besoins d'investissement futurs en lien avec la performance, l'accessibilité et la sécurité des actifs informatiques. Le niveau cible de cette réserve est de 2 000 000 \$.

Le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada créera aussi de nouveaux fonds de réserve ou supprimera les fonds existants, selon les besoins.

## 10. Engagements

Ingénieurs Canada loue des bureaux en vertu de contrats de bail qui viennent à échéance en juin 2026. Les loyaux minimaux que l'organisme s'est engagé à payer pour les deux prochaines années sont les suivants :

---

2025	\$	675 304
2026		337 402
	\$	1 012 706

---

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 11. Programmes nationaux

Ingénieurs Canada est partie à un certain nombre d'accords avec des sociétés de services financiers. En vertu de ces accords, Ingénieurs Canada tire des revenus, appelés produits de programmes d'affinité dans les présents états financiers, de l'achat de biens et de services par les membres des ordres provinciaux et territoriaux membres d'Ingénieurs Canada.

Ces accords ont différentes modalités ainsi que différentes dates d'expiration et méthodes. Certains ont des dates d'expiration fixes avec options de renouvellement, tandis que d'autres restent en vigueur jusqu'à résiliation sur préavis d'une des parties.

Les deux accords les plus importants représentaient 87 % (88 % en 2023) des produits des programmes d'affinité et couvrent les périodes suivantes :

- un accord d'une durée de douze ans qui prendra fin en décembre 2029 avec renouvellements automatiques de cinq ans jusqu'à résiliation par une des parties sur préavis de 180 jours avant l'expiration de ce délai, qui représentait 66 % des produits des programmes nationaux en 2024 (69 % en 2023); et
- un accord sans date d'expiration fixe, qui représentait 21 % des produits du programme national (19 % en 2023).

## 12. Cotisation au régime de retraite

Ingénieurs Canada administre le régime de retraite à cotisations déterminées de ses employés, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. En 2024, les cotisations au régime s'élevaient à 412 943 \$ (420 133 \$ en 2023) et sont incluses dans les salaires et charges sociales.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## 13. Gestion des risques financiers

Ingénieurs Canada s'expose à divers risques financiers dans l'exercice de ses activités d'exploitation et d'investissement. La direction d'Ingénieurs Canada a adopté différentes politiques afin de réduire ces risques, dont la Politique en matière de fonds assujettis à des restrictions internes et la Politique sur les engagements financiers et les paiements. Ingénieurs Canada confie également la gestion de son portefeuille de placements à une société de l'extérieur.

### (a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché. Ingénieurs Canada est exposé au risque de marché associé à ses placements, comme l'explique la note 5.

### (b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Ingénieurs Canada est exposé au risque de change en raison de ses investissements libellés en devises étrangères dans ses fonds d'actions américaines, internationales et mondiales, tel qu'indiqué à la note 5. Ingénieurs Canada détient des soldes de trésorerie minimes en devises étrangères.

### (c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Ingénieurs Canada est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses placements portant intérêt, tel qu'indiqué aux notes 3 et 5. Les autres actifs et passifs financiers d'Ingénieurs Canada ne portent pas d'intérêt significatif. Ingénieurs Canada n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

### (d) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les marchés (autres que les changements rattachés aux taux de change ou aux taux d'intérêt), que ceux-ci soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument, son émetteur ou d'autres facteurs affectant les instruments similaires sur le marché. Ingénieurs Canada est exposé à d'autres risques de prix sur ses placements en actions tel qu'indiqué à la note 5.

### (e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Ingénieurs Canada ne puisse pas s'acquitter de ses obligations en temps opportun et de façon rentable. Ingénieurs Canada réduit son exposition au risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

# INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

## 13. Gestion des risques financiers (suite)

### (f) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ingénieurs Canada est exposée au risque de crédit du fait que ses contreparties pourraient ne pas lui verser les sommes qu'elles lui doivent. Afin d'atténuer son risque de crédit, Ingénieurs Canada a conclu des accords à long terme avec la plus grande partie de ses débiteurs, en plus d'appliquer des politiques de crédit et de contrôler les recouvrements. Se reporter à la note 11 pour de plus amples détails sur les accords importants avec des contreparties. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque de crédit de certains membres, de même qu'en fonction des tendances historiques et d'autres informations. Au 31 décembre 2024, la provision pour créances douteuses était de néant \$ (néant \$ en 2023).

La direction estime qu'Ingénieurs Canada ne s'expose à aucun risque important découlant de ses instruments financiers, quoique le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations du marché des actions.

## NOTE DE BREFFAGE : Pour décision par les membres

Nomination des auditeurs	5
Objet :	Nommer Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur externe d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2025.
Motion(s) à examiner :	<i>Que Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé comme expert-comptable chargé d'auditer les comptes d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2025.</i>
Vote requis pour adopter la motion :	Majorité des 2/3-60 % (la motion doit être approuvée par au moins les deux tiers des membres votants, ce qui représente au moins soixante pour cent des inscrits)
Préparé par :	Derek Menard, dirigeant principal des finances Joan Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil
Présenté par :	Marlo Rose, présidente du Comité FAGR

### Définition du problème/de l'enjeu

- Conformément au Règlement administratif, les membres doivent nommer chaque année à titre d'auditeur d'Ingénieurs Canada un comptable professionnel agréé (CPA) autorisé à exercer la comptabilité publique en Ontario.

### Action/recommandation proposée

- Il est proposé que Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) soit retenu pour fournir des services d'audit externe pour l'exercice 2025 à venir, selon les honoraires établis dans la proposition reçue en février 2023.
- Si la nomination est approuvée, ce sera la troisième année consécutive qu'Ingénieurs Canada retient les services de comptabilité externes de RCGT.
- La politique 6.4 du conseil indique que le Comité des Finances, d'audit et de gestion des risques doit réaliser, au moins tous les cinq ans, une évaluation exhaustive de l'auditeur. Cette évaluation a été menée au début de 2023, lorsqu'une demande de proposition a été lancée pour des services d'audit. Trois propositions ont été reçues. Après les avoir évaluées avec l'appui du personnel d'Ingénieurs Canada, le Comité FAGR a recommandé que RCGT soit retenu pour 2023, avec l'option de renouveler le contrat dans les années suivantes.
- RCGT a fait preuve de professionnalisme et ses services d'audit étaient d'un coût raisonnable.

### Autres options envisagées

- Aucune autre option n'a été envisagée cette année, étant donné ce qui précède.

### Risques

- Aucun risque n'a été déterminé.

### Répercussions financières

- Faire appel aux services de RCGT pour réaliser l'audit de 2025 représente un engagement financier d'environ 17 800 \$ pour l'année budgétaire 2025.
- Ces honoraires sont prévus dans le budget de 2025.

## **Avantages**

- Les frais d'audit de RCGT permettent de réaliser des économies significatives par rapport à d'autres cabinets.
- La collaboration avec RCGT pour une troisième année consécutive permettra aux auditeurs d'offrir au personnel et au Comité FAGR une plus grande efficacité et une perspective plus approfondie.

## **Consultations**

- S/O

## **Prochaines étapes (si la motion est adoptée)**

- Au début de l'automne 2025, le personnel, en collaboration avec RCGT, élaborera un plan d'audit qui sera soumis à l'approbation du Comité FAGR d'Ingénieurs Canada.
- Par la suite, RCGT réalisera l'audit de 2025, et les résultats (c.-à-d. les états financiers audités et le rapport d'audit) seront présentés aux membres à la réunion de mai 2026.

## **Annexe**

- Aucune.

## NOTE DE BREFFAGE : Pour décision par les membres

### Cotisation par personne pour 2027

6

Objet :	Approuver la cotisation par personne pour 2027.
Motions à examiner :	<i>QUE la cotisation par personne pour 2027 soit fixée à 11 \$ par inscrit.</i>
Votes requis pour adopter la motion :	Majorité des 2/3-60 % (la motion doit être appuyée par au moins les deux tiers des membres votants, ce qui représente au moins soixante pour cent des inscrits représentés)
Préparé par :	Derek Menard, dirigeant principal des finances Joan Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil
Présenté par :	Marlo Rose, présidente du Comité FAGR

### Définition du problème ou de l'enjeu

- La cotisation par personne est définie, en partie, dans l'article 1.1 du Règlement administratif d'Ingénieurs Canada comme « le montant annuel que les membres doivent acquitter en fonction du nombre d'inscrits ». De plus, selon l'article 7.2 du Règlement administratif, le conseil doit, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, recommander aux membres le montant de la cotisation par personne qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de la deuxième année suivante.
- Le 16 décembre 2024, les membres ont été informés du montant de la cotisation par personne recommandée par le conseil pour 2027, dans un courriel de Light Go, avocat général et secrétaire général, dans lequel il indiquait :  
*« Lors de sa réunion du 9 décembre 2024, le conseil d'Ingénieurs Canada a convenu de recommander aux membres que la cotisation par personne pour 2027 passe à 11 \$ par inscrit. En conséquence, cette recommandation sera soumise à l'approbation des membres lors de leur assemblée annuelle en mai 2025. »*

### Contexte

- De 2006 à 2023, la cotisation par personne est demeurée à 10,21 \$.
- En 2024 et 2025, la cotisation par personne a été réduite à 8 \$ pour contribuer à diminuer les réserves non affectées, qui avaient augmenté principalement en raison du fait que Professional Engineers Ontario ne participait pas à un programme d'affinité national.
- Ingénieurs Canada a également financé des priorités stratégiques majeures (à savoir, une campagne de marketing) et a augmenté les dépenses d'exploitation afin de réduire les réserves.
- 2024 a été la première année complète où PEO a utilisé environ 2 millions \$ de fonds par année.
- Ingénieurs Canada réduit ses dépenses d'exploitation afin de revenir à un budget équilibré.
- Des fonds seront toujours nécessaires pour financer les initiatives stratégiques à venir.

### Action ou recommandation proposée

- Que les membres approuvent la cotisation par personne pour 2027.

## Répercussions financières

- La cotisation proposée représente une augmentation de 1 \$ par rapport à la cotisation par personne de 10 \$ approuvée par les membres pour 2026.
- Si on l'avait augmentée de 2007 à 2024 en fonction de l'indice annuel des prix à la consommation de Statistique Canada, la cotisation par personne serait actuellement de 15,17 \$.
- Les services fournis par Ingénieurs Canada aux organismes de réglementation représentent environ 39 \$ par inscrit.

## Avantages

- La cotisation par personne est une source importante de revenus pour Ingénieurs Canada.
- Une augmentation de 1 \$ est considérée comme modérée, créant un équilibre entre l'appui aux initiatives stratégiques et la minimisation des répercussions sur nos membres.

## Autres options envisagées

- Deux options pour la cotisation par personne ont été présentées dans le budget aux fins d'examen, fondées sur les revenus et les dépenses prévues pour 2025-2029 (voir les pages 50 à 78 du [cahier de travail de décembre](#)).

## Consultations

- Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR) et le conseil ont discuté des options pour la cotisation par personne pour 2027 lors de leurs réunions respectives en août et en octobre.
- Lors de sa réunion du 22 octobre dernier, le comité FAGR a présenté sa recommandation finale au conseil pour approbation en décembre.
- Au moment de la communication susmentionnée de L. Go du 9 décembre, on a demandé aux membres de « consulter leurs conseils respectifs pour obtenir les instructions de vote sur cette question avant la réunion du 24 mai 2025. »

## Prochaines étapes (si la motion est approuvée)

- La cotisation par personne pour 2027 sera établie à 11 \$ par inscrit.
- Le Comité FAGR se penchera sur le montant de la cotisation par personne pour 2028 lors de sa réunion prébudgétaire d'août 2025.

## Annexes

- Aucune

## NOTE DE BREFFAGE : Pour décision par les membres

### Élection des administrateurs et administratrices

7

Objet :	Élire les administratrices et administrateurs d'Ingénieurs Canada
Motion(s) à examiner :	<i>QUE les administratrices et administrateurs suivants soient élus pour les mandats indiqués :</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Michael Wrinch (président sortant), candidat de la Colombie-Britannique (2025-2026)</i></li><li>• <i>John Van der Put (président), candidat de l'Alberta (2025-2027)</i></li><li>• <i>Nick Colucci, candidat de l'Ontario (2025-2028)</i></li><li>• <i>Christopher Chahine, candidat de l'Ontario (2025-2028)</i></li><li>• <i>Marlo Rose (administratrice actuelle), candidate du Nouveau-Brunswick (2025-2028)</i></li><li>• <i>Denise Pothier, candidate de la Nouvelle-Écosse (2025-2028)</i></li></ul>
Vote requis pour adopter la motion :	Majorité des 2/3-60 % (la motion doit être approuvée par au moins les deux tiers des membres votants, ce qui représente au moins soixante pour cent des inscrits)
Préparé par :	Joan Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil
Présenté par :	Michael Wrinch, président d'Ingénieurs Canada

### Définition du problème/de l'enjeu

- Le Règlement administratif d'Ingénieurs Canada stipule que chaque membre doit remettre au secrétaire, pour examen à l'assemblée annuelle des membres, une liste de candidats et candidates qui sont des ingénieurs en règle. Seuls les candidats et candidates désignés conformément à la politique de mise en candidature établie dans le Règlement administratif sont admissibles aux fonctions d'administrateur ou administratrice.
- Dans le cadre de l'appel de candidatures, les membres reçoivent la politique du conseil 4.8, *Profil de la composition du conseil*, qui décrit les habiletés, attitudes et domaines de connaissances exigés des administrateurs et administratrices afin de servir les intérêts d'Ingénieurs Canada et des organismes de réglementation. Le profil comprend aussi de l'information sur l'expérience pratique recherchée et les autres exigences d'un membre efficace du conseil.

### Action/recommandation proposée

- Que les membres approuvent la liste des candidates et candidats aux postes d'administratrices et administrateurs pour les mandats indiqués.

### Autres options envisagées

- S/O

### Risques

- S/O

## Répercussions financières

- Les administrateurs et administratrices occupent leur poste sans rémunération, mais peuvent se faire rembourser les dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions.

## Avantages

- Le conseil bénéficiera durablement du soutien de ces membres dans l'exécution de son travail.

## Consultations

- S/O

## Prochaines étapes (si la motion est adoptée)

- Ingénieurs Canada mettra à jour les déclarations et rapports exigés par le gouvernement en y incluant les renseignements sur les nouveaux administrateurs et administratrices.

## Annexe

- S/O